

LYON - SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an.. 6 fr.
Autres départements, un an..... 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les Sociétés sportives de notre ville et de la région savent avec quel empressement nous publions toutes leurs communications.

Mais un journal de 16 pages ne se compose pas à la dernière minute et il nous est impossible d'y insérer les articles qui nous parviennent après le **jeudi matin**, sauf les notes urgentes et très brèves que les Sociétés ne peuvent matériellement nous transmettre avant.

Nous prions donc instamment les Sociétés de nous adresser, dès le **mardi** ou le **mercredi**, les informations qu'elles sont en mesure de nous faire parvenir dans ces deux jours.

En Chasse !

... Ne me disiez vous pas, Madame, qu'il fallait vous parler chasse et chasseurs !

J'y arrive, ce sujet touchant de près celui des sports, la chasse en étant un réellement, puisqu'elle force à un entraînement physique, à un effort musculaire et à une adresse relative. Mais, votre serviteur vous demandera humblement de ne pas entamer tout de suite le sujet, celui-ci étant inépuisable. Vous me permettrez de déplorer, tout d'abord, le sort malheureux des chroniqueurs en mal de copie, obligés, lorsque plus essouffés que s'ils avaient couru le lièvre dans la lande toute une chaude matinée, de rechercher dans l'almanach les dates qui reviennent annuellement pour leur apporter la sainte inspiration.

Certes, Madame, auprès de vous l'inspiration ne manque point et s'il est une chasse gardée, giboyeuse à plaisir, avec le coup de fusil sûr, nous l'abandonnerions volontiers pour rester auprès de vous, rendre hommage à votre grâce et à vos charmes et deviser, dans le calme de votre petit salon tout intime, aux fauteuils si douillettement capitonnés, de choses et d'autres.

Par ma foi, tant pis pour nos chiens ! Nous les laisserons au chenil, notre far-niente y gagnera et le gibier aussi. Au reste, il n'est guère plaisant de tuer d'innocents oiseaux qui ne demandent qu'à vivre et si, préparée par votre excellente cuisinière, une gibelotte est exquise, mangée à vos côtés, il n'en est pas moins vrai que dans nos promenades matinales — vous en souvient-il ? — nous avons toujours pris un grand plaisir à voir, à l'orée du bois, lièvres et lapins brouter le thym et le serpolet et fouler, de leurs bonds désordonnés, les hauts genêts humides de rosée.

Depuis l'ouverture de la chasse, le son du cor n'est point triste au fond de la forêt. Tout le remue-ménage de vos invités, ici dans ce vieux castel, est fort plaisant et je prendrai le malin plaisir de vous rappeler combien nous rimes, hier matin, en voyant, au petit jour, descendre de sa chambre M. le duc, costumé, harnaché et sanglé, comme Tartarin, et sa perruque tout de travers. Il avait l'air fort troublé et sa joue droite était rouge. Je ne sais plus déjà quel conte à dormir debout il nous inventa pour nous dire qu'un coup de vent avait ouvert la nuit sa fenêtre et qu'un courant d'air était seul cause de sa fluxion. Je crois fort, Madame, avec tout le respect que je vous dois, que votre chambrière fort accorte et gentille était pour quelque chose dans cette aventure et, si mon souvenir ne me trompe pas, nous l'aperçûmes, elle aussi, son bonnet tout dérangé. M. le duc pourrait bien avoir voulu approcher de tout près Rose dont les cinq doigts sont de violentes épines.

Mais passons et ne vous importunons point, en vous priant, de constater, une fois de plus, qu'il n'est pas de bonne chasse sans conte égrillard et sans plaisanterie gauloise. Suivrons-nous vos hôtes à la chasse et raconterons-nous leurs exploits ? Je vois à votre moue, bien significative, que vous n'y tenez guère. Comme nous, vous savez comment elle se passe et se termine Courses à travers champs, sauts de haies, appel des chiens, coups de feu, sonnerie des trompes et des cors, puis déjeuner copieux sur l'herbe, à califourchon, ou, à la ferme, en compagnie des rougeaudes fermières.

Laissez-moi vous apprendre cependant un détail que, par

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

pudeur, M. votre mari ne vous raconta point et qui se passa, l'an dernier, à deux portées de fusil de votre manoir, vers le bosquet où chantent, de bon matin, les oiseaux qui ne craignent point le plomb meurtrier. Nous venions de déjeuner et, d'un commun accord, le soleil étant très chaud et l'atmosphère très lourde, on décida de faire la sieste. Allongés parmi les herbes, sans autre préoccupation des fourmis et autres bestioles, nous rêvions de carnage gigantesque dans la plaine, tuant, par monceaux, les faisans et les perdrix, amoncelant le gibier que les chiens halelants apportaient à nos pieds, lorsque, brusquement un coup de feu se faisait entendre et nous nous réveillâmes tous en sursaut. Il y avait parmi nous votre aimable cousine — en passant, je la salue respectueusement — qui poussa un cri d'effroi. Comme un écho fidèle, d'autres cris répondirent au sien; mais ceux-ci étaient plus mâles et horribles de discordance. Nous nous retournons et qu'apercevons-nous ? M. le duc qui, à une centaine de mètres, se tenait appuyé à un arbre, en gémissant, la main droite collée à la chute des reins. Nous nous précipitons et après avoir constaté le peu de gravité du mal, nous parlons tous d'un immense et scandaleux éclat de rire. M. le duc avait du plomb dans le, dans la, comment Madame, faut-il dire ?

Pourquoi diable aussi, dit quelqu'un, cet animal-là dort-il sur le ventre, voilà qui est indigeste ?

Mais le plus drôle — franchement ne songez pas à mon inconvenance — c'est que, si l'accident était arrivé, M. le duc le devait au triste état de ses chausses qui présentaient, large comme ma main, une grande déchirure. En franchissant une haie, il avait laissé, accroché aux ronces, un souvenir de son vêtement.

Quel triste cauchemar l'agitait pendant son somme, on ne sait. Peut-être au premier refus de votre femme de chambre... Toujours est-il que remuant constamment, il finit par attirer l'attention d'un chasseur égaré. Sans vergogne, celui-ci fit feu. Peu s'en fallut que son chien ne s'abattit, à son tour, sur ce gibier original et n'ajoutât la cruelle morsure de ses crocs à la douleur de la décharge.

Voilà une histoire que vous ne connaissiez pas et qu'il faudra discrètement caser en votre mémoire, sans jamais en causer. Vous devez vous expliquer maintenant la très légère claudication de M. le duc.

Mais vos invités, si j'en crois les aboiements encore éloignés des chiens, vont rentrer. Que nous apporteront-ils ? Gibecières pleines ou gibecières vides ? En attendant, laissez-moi vous présenter, en baisant votre main de châtelaine, mes excuses pour tant de marivaudage et reconnaissez votre faute ; ne m'aviez vous pas dit, Madame, qu'il fallait vous parler chasse et chasseurs ?

THÉO-DUREUIL.

HIPPISME



LES MILITARYS

Un des écrivains militaires les plus remarquables de la Restauration, dont on consulte toujours les ouvrages avec fruit, le général de La Roche-Aymon, prétend qu'il y a en France beaucoup trop d'écuyers et pas assez de cavaliers.

Avant lui, Pluvinel, Newcastle, de la Brosse, Saussier, La Gué-

rinière, du Paty de Clam, tous les maîtres dans l'art de l'équitation sont d'accord, avec le colonel d'Auvergne, le baron de Bohan, le chevalier de Boisdeffre, pour reconnaître que ce n'est pas entre les quatre murs d'un manège qu'il faut toujours tenir un cheval qu'on dresse pour la guerre ou la chasse. D'après eux, il faut l'exercer souvent en pleine campagne, afin de l'accoutumer à tous les objets, de lui apprendre à galoper sûrement en terrain varié, sur des terres labourées, grasses, humides, aux descentes comme aux montées, dans les vallons, les bois, etc.

Les réunions du concours hippique, les épreuves de la Société des steeple-chases mettent en ligne des cavaliers adroits, habiles, pleins d'entrain et d'adresse, mais ne signifient rien par rapport aux courses de longue haleine, sur un terrain offrant l'imprévu que l'on peut être appelé à rencontrer dans les opérations de la guerre.

Partant de ce principe que les avantages d'une troupe à cheval consistent dans sa vitesse et sa résistance, il est difficile de se rendre compte, dans la carrière de la société hippique française ou sur les hippodromes, de l'entraînement des chevaux d'armes.

En deux minutes, après le saut de plusieurs obstacles, établis pour la galerie, est-il vraiment possible de se faire une idée exacte de l'instruction équestre des concurrents qui montent quelquefois des chevaux de troupe fort ordinaires, choisis dans l'escadron deux mois avant le concours, gratifiés d'une dose d'alcool avant de paraître devant l'aéropage des jolies femmes dont les applaudissements et les acclamations sont certainement plus précieux aux vainqueurs que l'objet d'art alloué par le comité.

Le concours hippique a certainement du bon, mais ne prouve rien au point de vue de la résistance des chevaux, dans les efforts qu'on est appelé à leur demander en campagne. On y voit même des vétérans, qui n'auraient peut-être pas l'honneur d'être inscrits sur les contrôles de la mobilisation.

Les steeple, que l'on ne saurait trop encourager, ne remplissent pas non plus les conditions désirables, dans le sens que l'on attache aux exercices d'entraînement essentiellement militaires.

La Croix de Berny permettait d'apprécier les ressources employées pour perfectionner les allures naturelles du cheval, de constater la tenue du coureur abandonnant la poussière de la carrière pour les accidents naturels du terrain. Comme équitation pratique, elle permettait de juger de la manière dont l'officier savait remplir son devoir professionnel dans une poursuite, dans une retraite. On voyait si le cheval avait de l'aisance, de la souplesse, était en état de soutenir une longue fatigue.

Aujourd'hui que l'on monte à cheval, par habitude, hygiène et désœuvrement, que le goût de l'équitation est peu durable, on a abandonné les réunions, autrefois si en honneur. Il nous souvient que, dans une des dernières, il n'y avait que deux officiers inscrits pour y prendre part. Il est vrai qu'il y en avait cinquante pour les épreuves des concours hippiques de Paris.

On peut revenir à une tradition, qui aurait bien son charme, son utilité. Ne pourrait-on pas organiser dans chaque garnison de cavalerie, des courses au clocher ? Sans rechercher des obstacles aussi difficiles que ridicules, on mènerait ces steeple, sagement, progressivement, l'officier ne montant que son cheval. Les rallye-papers, dira-t-on, remplissent ce but. Nous ne le croyons pas, parce qu'il faut trop ménager le parcours pour ne pas en éloigner quelques chefs qui trouvent là une occasion de prouver qu'ils sont vissés sur la selle. Leur amour-propre est satisfait, ce qui est le facteur essentiel de la réussite de pareilles fêtes hippiques, que l'on ne saurait trop encourager cependant.

Mais il y a plus à faire pour la jeunesse. Pourquoi ne remettrait-on pas en honneur les *militarys* de garnison, de brigade, de division, de corps d'armée ?

On a dit, répété bien souvent que l'art de la guerre et celui de l'équitation se devaient réciproquement de grands avantages. Le rapport qui existe entre eux fait naître l'émulation parmi les officiers. Ces *militarists* peuvent donc être regardés comme un amusement d'abord, puis comme l'image de ce qui se pratiquera, dans le service d'exploration, là où il ne peut manquer d'y avoir des fatigues à supporter, des dangers à éviter, des obstacles à franchir, des ruses à pratiquer.

Les environs des garnisons offrent, généralement, des terrains propices à ce genre de sport, que l'autorité militaire pourrait réglementer d'après les principes admis dans les steeple-chases à courir et la vie en plein air.

Il est si doux de sortir des nuages de poussière des terrains de manœuvres, qu'on ose espérer que les vœux de nos jeunes camarades seront bientôt exaucés. Capitaine H. CHOPPIN.

Courses de Saint-Galmier

La Société hippique de Saint-Galmier donne demain dimanche et lundi, deux journées de courses dont le succès est d'ores et déjà assuré.

Demain : **Prix de la Colombinière** (trots pour chevaux du pays); **Course plate** (galop); **Grand-prix de Saint-Galmier** (vitesse en parties liées); **Prix Badoit**, military.

Lundi : **Prix de consolation**; **Prix du commerce**; **Prix de l'endurance**; **Prix de la Loire** (galop).

Courses de Feurs

Dimanche 10 et lundi 11 septembre, auront lieu les courses de Feurs, toujours si suivies par les sportsmen et les propriétaires de la région.

Le premier jour est réservé aux courses d'obstacles; le deuxième est surtout affecté au trotting.

Nous publierons, à ce propos, dans notre prochain numéro, quelques extraits d'un article fort intéressant de M. Louis Baume, sur les haras de Civins.

Notes et Informations

On nous assure que l'entraîneur Stone, bien connu dans le monde sportif lyonnais, se fixe dans notre ville, comme entraîneur public.

Si cette décision pouvait signifier que la vie hippique va enfin revivre chez nous, nous ne saurions trop nous en réjouir; mais, comme disent les Italiens, *se son rose, fioriraxno*.

Après sa victoire à Roanne, Menil-Jean avait été réclamé par l'entraîneur Stone pour 4.200 fr., mais il est resté à son propriétaire pour la somme de 4.211 fr.

Les mouches et les chevaux. — Pour empêcher les chevaux d'être martyrisés par les mouches et les taons, M. le comte de Saint-Marsault donne, dans le *Cosmos*, la recette suivante :

Faire bouillir pendant cinq minutes une poignée de feuilles de laurier dans un kilogramme de saindoux. Il suffit de graisser un chiffon de drap avec ce saindoux et de frotter dans le sens du poil tout le corps du cheval ou du bœuf, au moment de le mener au travail. Depuis longtemps, j'emploie ce moyen au grand avantage de mes chevaux de labour qui exécutent tranquillement leurs deux séances de travail. Si je monte en voiture, mon cheval est frotté avant d'être harnaché; pas un taon, pas une mouche n'osent le piquer.

Bien ancienne et pas assez connue cette pratique. On rapporte qu'à Strasbourg, les bouchers graissent tous les matins les murailles autour de toutes les portes et fenêtres de leur étal et que pas une mouche n'ose pénétrer.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

CHASSE



CHIENS

LE BRAQUE DUPUY

(voir notre numéro 86)

La race des chiens Dupuy, qui se trouve tous les ans assez convenablement représentée à nos expositions, est certainement une de nos races françaises les mieux conservées et incontestablement une de celles qui donnent le plus de satisfaction aux chasseurs.

Ceux qui ont le plus fait pour son maintien et son développement, sont : MM. le comte Jehan de Lastic-Saint-Jal, propriétaire du splendide Sultan; Regnault, Desbordes, Montaubin, O. Pineau, Emile Bouthet du Rivault, Darvan, E. Lafond, de Lamarque, comte de Marne, comte de Rogier, baron Demarcay, Mesmin, des Vaux, Masse, Bellot, Moreau, etc.

Comme on le voit, grâce à ces messieurs, la race a pu être conservée pure et il est facile de se procurer des sujets de valeur.

Par contre, beaucoup de ces amateurs prétendent que les Dupuy doivent avoir les coudes en dehors ce qui les fait marcher en dedans, et les jarrets serrés ce qui les fait marcher en dehors de l'arrière-train.

Cette démarche est très disgracieuse et le jury de Paris s'est toujours refusé à admettre ces difformités comme un caractère de la race.

Le Dupuy est un braque lévrier, mais ne doit pas être un braque à jambes plus ou moins lorses.

C'est une affaire de sélection et nous avons déjà vu assez de sujets bien constitués pour être certain que tous ces éleveurs si renommés peuvent nous montrer des chiens parfaits.

Points du braque Dupuy. — NEZ. — *Qualités.* — Marron ou brun foncé, assez large, dépassant un peu le devant de la lèvre, narines bien ouvertes. — *Défauts.* — Brun clair ou rose, mince, étroit, narines serrées.

LÈVRES. — *Qualités.* — Très fines, minces, serrées. — *Défauts.* — Épaisses, descendues ou tombantes.

CHANFREIN. — *Qualités.* — Très long, légèrement brusqué ou aquilin. — *Défauts.* — Court, trop droit ou relevé.

EPAULES. — *Qualités.* — Minces, longues et obliques. — *Défauts.* — Lourdes, courtes et droites.

BRAS. — *Qualités.* — Forts et musclés. — *Défauts.* — Petits et maigres.

POITRINE. — *Qualités.* — Profonde mais étroite, côtes longues et plates, le sternum très développé. — *Défauts.* — Large et peu profonde, côtes courtes et arrondies, le sternum peu ou pas développé.

DOS. — *Qualités.* — Légèrement convexe ou bien droit. — *Défauts.* — Plat ou creux.

REIN. — *Qualités.* — Court, légèrement harpé, fort et musculéux. — *Défauts.* — Étroit, long, plat, droit.

HANCHES. — *Qualités.* — Longues et un peu obliques et larges. — *Défauts.* — Courtes, droites et étroites.

CROUPE. — *Qualités.* — Oblique et arrondie. — *Défauts.* — Droite et pointue.

FLANCS. — *Qualités.* — Un peu creux, relevés. — *Défauts.* — Charnus et descendus ou plats.

QUEUE. — *Qualités.* — Attachée un peu plus bas, portée bas sur les jarrets, très longue, assez fine, mais un peu poilue sous le dessous, l'extrémité un peu recourbée (faite et portée exactement comme chez le lévrier). — *Défauts.* — Attachée haut, portée haut, courte, droite, excessivement fine ou par trop grosse ou faite en queue de rat ou de pointer.

JAMBES DE DEVANT. — *Qualités.* — Droites, larges et osseuses,

paturons moyens et bien droits. — *Défauts.* — Arquées ou tournées en dedans, coudes en dehors ou par trop serrés, paturons longs, minces et abattus.

JAMBES DEDERRIÈRE. — *Qualités.* — Cuisses plates, longues et larges; pointe de la fesse un peu saillante, jarrets très larges, mais coudes bien d'aplomb, canons forts et pas trop courts. — *Défauts.* — Cuisses droites, épaisses et courtes, jarrets droits et écartés, serrés en dedans, canons longs et minces

PIEDS. — *Qualités.* — Serrés et sebs, dans la forme de ceux du lièvre, d'aplomb. — *Défauts.* — En dehors ou en dedans, larges, gros, ronds.

PEAU. — *Qualités.* — Très fine. — *Défauts.* — Epaisse et grasse.

POIL. — *Qualités.* — Très ras et fin, mais dur au toucher quoique lisse, excessivement ras et fin à la tête et aux oreilles. — *Défauts.* — Gros et long, terne.

ROBE. — *Qualités.* — Beau blanc argenté avec laches ou manteau marron foncé avec ou sans mouchetures. Les plus estimés sont ceux à taches et non à manteau. — *Défauts.* — Blanc sale avec le marron lavé ou clair, à grand manteau trop couvert.

TAILLE. — *Qualités.* — Grande, élevée, plutôt enlevée de terre de 0 m. 64 à 0 m. 70 pour les mâles de 0 m. 53 à 0 m. 65, pour les femelles. — *Défauts.* — Petite et rassemblée, 0 m. 60 pour un mâle 0 m. 55 pour une femelle.

ENSEMBLE. — Chien grand, élégant d'une rare distinction, alliance de force et de légèreté, beaucoup de port et de ressemblance avec un lévrier dont il a la démarche et la tournure dégingandée.

J. DE CONINCK

CHAUSSURES DE LUXE ET DE CHASSE

Bottes tissus élastique et cuir
Absolument imperméables et de toute solidité

de la Maison CORDING & Cie, de LONDRES

AZALBERT & ICHÉ, seuls dépositaires à Lyon, 22, rue Terme

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Spa.

Vendredi 18 août. — **Prix des Roitelets**, 1 pigeon à 28 m., 1.000 fr., 1^{er} MM. Wauters, Radcliffe, 11/11.

Poule réglementaire (handicap) 1^{er} M. Wauters, 27 m.; 2^e M. Serstevens, 23 m.

Une autre poule a été gagnée par le comte J. de Liedekerke.

Samedi 19 août. — **Prix des Bouvreuils** (handicap) 100 fr.; 1^{er} M. Doutrelepont, 21 m.; G Serstevens, 23 m. 1/2; Henry, 25 m. 1/2.

Mercredi 16 août. — **Prix des Fauvettes** (handicap) 100 fr.; 1^{er} M. Marsch, 28 1/2; 2^e M. le comte de Quélin, 29; 3^e M. Crespi, 28; 4^e M. As'i, 27 m.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 30 m. gagné par M. Mouton.

Jeudi 17 août. — **Prix des Rossignols** (handicap) 1.000 fr. 1^{er} M. le comte de Lavignon, 25 m.; M. H. T. Serstevens, 22 m. 1/2.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 28 m. gagné par M. Bianco.

D'autres poules ont été gagnées par MM. Bianco et comte de Liedekerke.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2 50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

TIR

NOTRE PÉTITION

Comme suite à notre article *Pétition* paru dans le *Lyon Sport* du 19 août, nous lisons dans le *Tir national* du 26 août :

« Nous ne nous serions pas autrement inquiétés de cette note, si elle ne contenait pas une insinuation tendant à présenter l'*Union* comme se désintéressant de la campagne entreprise par cet estimable journal, en vue d'obtenir de nos grandes Compagnies le transport des tireurs réduit au quart du tarif.

C'est du reste un usage qui tend à se propager de plus en plus que de présenter cette association indifférente ou réfractaire aux idées quand, pour certaines raisons, elle ne les épouse ou ne les soutient au gré de leurs auteurs.

Est-ce à dire que l'*Union* serait réfractaire au quart de place? Personne ne le croirait si on en émettait la pensée, et ce serait justice. On ne comprendrait pas en effet cette association allant ainsi à l'encontre des intérêts de ses membres.

Mais, dans l'espèce, est-ce aller à l'encontre des intérêts du tir que de ne pas emboîter le pas au promoteur de cette campagne? Nous ne le pensons pas et en voici les raisons :

Depuis trop longtemps déjà, ceux qui se sont imposés à mission d'écrire en faveur du développement de notre sport tombent dans cette erreur de considérer et de traiter l'organe officiel de l'*Union des Sociétés de tir de France*, comme un journal indépendant, maître absolu de ses idées, pouvant discuter, polémiquer, n'engageant que sa propre responsabilité.

Il n'en est pas ainsi et bien que le *Tir national* comprenne dans sa rédaction une partie non officielle, il n'en reste pas moins, qu'on le veuille ou non, que ce qui se traite et se dit dans cette partie engage, au moins moralement, la responsabilité de l'*Union*.

On nous dira que cette responsabilité ne pouvait être bien grande pour la simple reproduction d'une pétition ayant pour but d'obtenir des Compagnies des chemins de fer une réduction de tarif en faveur de nos tireurs.

C'est ici que nous touchons à la partie délicate de la question :

Ou bien l'insertion est faite sous une couleur impersonnelle et de telle sorte qu'elle n'implique, de près ou de loin, le caractère d'une communion d'idée avec les auteurs du projet, non pas dans le but poursuivi mais dans les moyens employés. C'est sous l'empire de cette pensée que le *Tir national* a reproduit plusieurs articles sur cette intéressante question, sans pour cela prendre position. Dire, comme l'insinue la note du *Lyon-Sport* que le *Tir national* est resté muet, c'est avancer à son endroit un fait inexact.

Ou bien l'insertion est faite intégralement jusques et y compris le commentaire indispensable qui, étant donné le but à atteindre, ne pouvait qu'être favorable et donnait à l'ensemble du projet en question un caractère approbatif engageant, au moins moralement l'association, ainsi que nous l'expliquons plus haut.

C'est ce que nous n'avons pas cru devoir faire. Pour en saisir la raison, il faut se rendre compte de la situation de l'*Union* vis-à-vis des Compagnies de chemins de fer. Il faut voir celle-là sollicitant fréquemment celles-ci à l'occasion des concours de Sociétés, des championnats. Et c'est par ces sollicitations de tous les instants qui durent depuis douze années et qui faisaient suite à celles de la Ligue des Patriotes, que nous devons posséder aujourd'hui de nos compagnies pour les tireurs de toutes les sociétés de tir la faveur du voyage à demi-tarif, isolément, par tous les trains et dans les voitures de toutes classes, au choix des intéressés. Car il ne faut pas oublier que cette faveur, avec tous les avantages énumérés ci-dessus, n'a pas été accordée du premier coup, et c'est ainsi que la réduction comportait primitivement l'obligation du groupement par dix à l'aller tout au moins, groupement réduit sur nouvelle démarche à quatre, puis supprimé sur autre démarche; c'est ainsi que certaines Compagnies n'admettaient pas que les tireurs, profitant de la faveur de réduction, prissent les trains rapides ou express et certains la 1^{re} classe.

L'*Union*, par ses démarches successives et quelquefois lassantes, non pour elle, est enfin arrivée à l'unification des conditions de la faveur sur tous les réseaux.

Après avoir tant obtenu, n'était-ce pas risquer de compromettre tout cela que de se montrer encore non satisfait? et sous quelle forme? en cherchant, elles qui ont accueilli de bonne grâce des demandes à elles directement adressées, à leur forcer la main par l'intervention du Ministre des travaux publics qui ne doit et ne peut avoir d'action auprès d'elles qu'en ce qui concerne l'exécution des traités et conventions passés entre elles et l'Etat.

Voilà les considérations qui nous ont fait, non pas désapprouver le projet, il ne saurait être question de cela, mais simplement ne pas lui donner comme une sorte de consécration par une approbation tacite, sous la forme que l'on sait, aux yeux des Compagnies. A

aucun prix nous ne voulons répondre aux faveurs que les Compagnies ont accordées à notre œuvre depuis quinze ans par un procédé tendant à leur forcer la main par l'intervention d'une autorité supérieure, autorité qui ne pourrait s'exercer, dans l'espèce, qu'à titre de recommandation bienveillante.

Est-ce à dire que l'Union se désintéresse de la question? Non pas; et c'est ainsi qu'elle poursuit depuis quelque temps l'obtention des compagnies, que la réduction de moitié qu'elle nous accorde porte sur les tarifs combinés d'aller et retour et non sur ceux des trajets simples d'aller et retour.

S'il ne s'agissait que des sociétés de tir, la question serait certainement vite résolue et, suivant ce que nous en saurons, elle nous serait pour le moins favorable; mais cette réduction de tarif n'est pas seulement accordée aux tireurs, elle l'est à un nombre considérable d'associations; et il va de soi que, pour les Compagnies, il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures et que lorsqu'elles auront accordé une nouvelle faveur à un groupe, cette faveur devra s'étendre à tous les autres. Néanmoins nous ne désespérons pas d'arriver à cette solution.

Mais que notre confrère du *Lyon-Sport* continue sa campagne; elle est louable; qu'il sache bien que si nous ne le suivons pas résolument c'est uniquement retenus que nous sommes par la crainte de compromettre un patrimoine que nous avons eu tant de peine à acquérir. S'il réussit, nos remerciements ne lui seront pas ménagés; s'il échoue, nous lui tiendrons compte du sentiment qui l'aura animé pour atteindre le but poursuivi.

F.-L. DE LATOUR.

Nous remercions bien sincèrement notre camarade F. L. de Latour de l'article qui précède, et nous sommes très heureux d'apprendre d'une façon officielle les démarches tentées par l'Union pour obtenir des Compagnies de Chemin de fer, l'obtention du demi-tarif sur l'aller et retour et non sur le tarif général, comme cela existe actuellement.

Nous sommes donc du même avis sur la question d'obtenir un résultat soit pour le quart ou le demi-tarif.

Dans notre prochain numéro, nous répondrons, d'une façon plus complète, aux divers arguments de notre confrère du *Tir national* et ferons de notre mieux pour le rassurer sur les craintes qu'il paraît éprouver, de voir les démarches de l'Union compromises par celles du *Lyon-Sport*.

Nous devons néanmoins déclarer dès à présent que nous n'avons jamais eu la pensée de forcer la main aux Compagnies de Chemin de fer, mais simplement de prier M. le Ministre des Travaux Publics d'être notre intermédiaire auprès d'elles, afin d'obtenir une diminution de tarif, qui ne peut qu'augmenter leurs recettes, par suite du plus grand nombre de tireurs à transporter.

HERBÉ.

VI^e Concours National de Tir

Organisé par la Société la *Patriote de Marseille*.

Voici certaines modifications au programme que l'on nous signale:

Catégorie I. — La répartition des prix a été ainsi modifiée: classement à la série, 301 prix, valeur 15,000 fr.; classement au centre, 300 prix, valeur 10,000 fr.

Catégorie II. — Cette catégorie, primitivement réservée aux tireurs français, sera accessible à tous les tireurs.

Primes. — Les primes suivantes ont été arrêtées:

Médaille bronze 50 m/m pour 10 cartons ou 5 fr. espèces; médaille argent, 50 m/m pour 40 cartons ou 20 fr. espèces; gobelet argent, pour 50 cartons ou 25 fr. espèces; montre argent, pour 100 cartons ou 50 fr. espèces; coupe artistique bronze, pour 160 cartons ou 80 fr. espèces; coupe artistique argent, pour 240 cartons ou 120 fr. espèces.

3^e Epreuve de championnat. — Le Comité de Direction a demandé à l'Union des Sociétés de Tir de France d'autoriser les tireurs admissibles à cette épreuve de l'effectuer pendant toute la durée du concours et non pendant les trois dernières journées seulement, où l'affluence des tireurs rendrait cette épreuve absolument impossible.

♣ Nous rappelons que ce concours national aura lieu à Marseille, Stand du Pharo les 14, 15 et 16 octobre prochain.

A propos des Matches internationaux.

Il *Tiratore Italiano*, organe officiel de l'Union des Tireurs

italiens, a publié, sur les matches internationaux, trois lettres émanant de personnalités compétentes et connues. Nous croyons intéressant de les reproduire, pour faire suite à l'opinion des journaux suisses sur le même sujet.

Turin, 21 juillet 1899.

Monsieur Magagnini, Rome,

De La Haye, je me suis rendu au cap Nord et, à mon retour, je suis passé par Zurich et Yverdon, pour prendre part au concours international dans chacune de ces villes. Aujourd'hui seulement, je puis vous donner mon opinion sur le troisième match international.

Ainsi que je vous l'ai déjà écrit, partis de Milan le 17 juin; nous arrivions à La Haye le 18, et je ne reviendrai pas sur l'accueil vraiment cordial qui nous y attendait.

Les essais faits les 19 et 20 juin furent bons. On devait donner, le 20 au soir, avant 4 heures, les noms des cinq tireurs. Le lieutenant déclara se retirer du concours, ses essais ne lui permettant pas d'espérer un bon résultat; nos collègues, Cerutti, Mazzoni, Parato, Tirrotti, Valerio et moi, malgré notre insistance, nous ne parvenons pas à le faire changer d'avis. Les susnommés et moi, retournons donc sur la brèche.

Le 21, à 6 h. du matin, en présence de MM. les délégués, on tira au sort les cibles pour chaque nation, et l'Italie eut les cibles 4, 5, 6.

Avant que le tir ne commençât, les tireurs furent avisés que la cible d'essai était indiquée par un petit drapeau rouge, en haut, à droite, de sorte que pour tirer dans la *loyale cible*, il fallait que ce petit drapeau fût abaissé et se trouvât visible, en bas, à ras de terre.

Malgré cet avertissement, dans l'énerverment du moment, divers coups furent tirés sur la cible d'essai, pendant que la loyale cible était baissée pour boucher les trous et afin de pouvoir contrôler le point. Pour obvier à cet inconvénient provenant du fait que le petit drapeau ne se distinguait pas assez, les Français nous ont promis que, l'année prochaine, les cibles d'essai seront recouvertes d'un carton blanc, au moment même où la loyale cible sera appliquée sur l'autre côté du but.

Les marqueurs des fosses ne comptaient pas les appels de la cloche — chose impossible — mais bien les balles arrivées au but à partir du moment où la *loyale cible* était appliquée, laissant intacts les trous faits par les coups tirés sur la cible d'essai, de sorte que lorsque, sur la *loyale cible*, les dix coups n'y étaient pas tous, le marqueur appelait le commissaire délégué aux fosses et celui-ci déclarait sur la *loyale cible*, que les coups manquants étaient constatés tirés sur la cible d'essai.

Les résultats furent bons pour nos braves tireurs et, si l'on tient compte du léger écart entre les premiers et les quatrièmes, nous pouvons être reconnaissants aux six tireurs qui ont accepté la charge de se rendre à La Haye et n'ont pas été au-dessous de leur réputation.

Vous faites allusion, dans votre journal, à la nécessité d'une sérieuse préparation pour le quatrième match. Je vous approuve, mais permettez-moi d'ajouter qu'il ne suffit pas de s'exercer chacun dans sa propre ville.

L'organisation, le système ou, pour mieux dire, l'air ambiant, constitué par diverses circonstances est absolument différent dans les tirs internationaux. Il convient donc de fréquenter ces tirs pour prendre des habitudes en rapport avec ces impressions.

Au tir fédéral de Neufchatel, l'année dernière, j'ai rencontré plusieurs des champions que je viens de retrouver au 3^e match. Les Italiens étaient malheureusement peu nombreux.

Cette année, je me suis rendu au Tir cantonal de Zurich et j'y ai vu Vanello et Coxé. On y attendait Valerio de Turin.

Au tir cantonal de Yverdon j'ai rencontré Boerio et Rosso, de Turin; Cerutti, de Turin également, y était attendu. C'est bien peu, en vérité; vu l'importance de ces deux tirs qui avaient un fort beau programme.

L'organisation m'en a paru parfaite; le système des signaux

excellent. Les tableaux de résultats, complétés heure par heure, le sont avec une précision admirable.

Tout cela est dû à la grande pratique des organisateurs, des marqueurs aux cibles et aux fosses, dont plusieurs sont des vétérans de ces concours.

Je terminerai donc en souhaitant que la préparation au prochain match commence immédiatement, soit active et animée de ce feu sacré nécessaire pour réussir; que tous les hommes de bonne volonté se tournent vers l'Union des Tireurs et que le but suprême soit de tenir toujours plus haut le renom des Italiens.

Agréés, etc.

A. GONELLA.

Mon cher Magagnini,

J'ai lu avec beaucoup d'attention les lamentations de l'éminent docteur Tirrotti publiées par *Il Tiratore Italiano*.

J'apprécie, en M. Tirrotti, le tireur autant que l'homme. Il sait ce qu'est le tir et, par conséquent, ses plaintes ne peuvent être que justes. Je remarque, d'autre part, que, dans ton article tu fais d'opportunes observations sur les positions debout. Elles sont exactes. C'est ce clou que j'ai toujours cherché et que je cherche encore à faire entrer: cette position est complètement oubliée. Il ne suffit pas de tirer dans les trois positions; il faut dans, tous les concours au moins deux catégories avec la position debout d'au moins dix séries chacune.

En effet, à Turin, il y a des tireurs (ils sont même nombreux) qui, dans la position *couché* ont des tirs splendides capables, sur 50 coups, de n'avoir jamais à marquer un *un*; dans la position *debout*, au contraire, ils n'arrivent pas à faire un *trois*. Si nous voulons avoir de bons tireurs il faut absolument étudier la position debout. Autrement, une fois que les vieux tireurs auront disparu, il ne faudra plus parler de match avec ceux qui ne s'exercent pas dans la position debout.

Je te salue, etc.

Joseph ROMANO

Mon cher Magagnini,

Sur le point de partir pour Yverdon je trouve à la poste *Il Tiratore Italiano* avec les lamentations de Tirrotti. Au fond il y a, là, une grande venue: au 3^e match on pouvait tirer mieux, beaucoup mieux si l'on avait été *plus préparés* et surtout plus encouragés.

D'ici au prochain match il y a un an, mais il est probable que la semaine qui précédera son ouverture, on lira dans ton journal, comme cette fois-ci, que le choix des tireurs se fera sur le stand au moment de tirer!

De la sorte, on ne fera jamais rien de bon.

VIANELLO Noël

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — Dimanche, 3 septembre, concours public (au centre), à 200 mètres.

Tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois cartons dont le meilleur seul comptera pour le classement.

Une montre, aux armes de la Société et dix-neuf autres prix, en médailles et diplômes, seront distribués aux lauréats. Médailles du nouveau coin et diplômes du nouveau modèle.

Le tir aux cartons réservé aux sociétaires aura lieu dans les conditions habituelles.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche, 3 septembre 1899, concours public mensuel, au stand de la Doua.

1^{re} catégorie à 200 mètres, réservé aux sociétaires. Tir à répartition.

2^e catégorie, à 200 mètres, tir au centre, concours public, quarante-cinq francs de prix en primes.

3^e catégorie: Tir réduit, concours public à la série. Nombreux prix ou primes.

Ouverture du tir à huit heures, fermeture à 5 heures. Déjeuner au stand, à midi; prière de se faire inscrire à l'avance pour le déjeuner.

Le programme détaillé des concours mensuels, arrêté, par le Conseil d'administration, dans sa séance du 6 novembre 1898, est à la disposition des intéressés qui le trouveront, au siège, cours de la Liberté 61, les mardi, jeudi et samedi de 8 à 10 h. du soir et au stand les jours de concours mensuels.

Pour répondre à de nombreuses demandes, le Conseil d'administration a décidé d'élever à quatre le maximum des cartons du tir au centre; classement au meilleur.

Société de Tir de Dijon. — Résultats du concours de tir à 200 mètres offert gratuitement aux gymnastes ayant suivi les exercices préparatoire de tir:

1^{er} prix, MM. Pomès; 2., Thiéry; 3. Nageotte; 4. Chapuzot; 5., Cortot; 6., Mairat; 7., Létang; 8., Lioret; 9., Bauchetet, de la Sentinelle.

Les prix (tous en espèces) étaient offerts par deux administrateurs de tir de Dijon, membres honoraires de la Sentinelle.

École primaire supérieure de Dijon. — Aux donateurs de prix déjà indiqués, il y a lieu d'ajouter:

La Société de Tir de Dijon, qui a fait don à l'École primaire supérieure de deux carabines « la Française » et a offert en outre sept prix de tir (volumes illustrés), accordés à MM. Victor Prudhon, Fernand Clerc, Edouard Boulière, Henri Duvernoy, René Chenevoy, Louis Barberet, André Gibier.

COLOMBOPHILIE

Fédération Colombophile de Lyon

Concours de Caen.

Notre concours de Caen qui a eu lieu samedi dernier, n'a pas eu tout le résultat espéré. Nos pauvres pigeons brisés par trois jours de voyage pendant lesquels ils ont enduré la chaleur et la soif dans un wagon brûlant ont hésité à s'élaner dans leur direction.

Le départ, qui aurait dû être instantané, a duré 25 minutes. Ce tâtonnement n'avait d'autre cause que la chaleur intense qui rend le matin brumeux et diminue la portée de la vue de nos messagers; ils sentaient les difficultés que la chaleur et la brume allaient leur causer en route. Ce trajet, d'environ 600 kilomètres, se fait ordinairement en 10 heures, notre premier pigeon en a mis 13 environ, et les suivants n'arrivent que le lendemain, très distancés les uns des autres. Un bon nombre manque encore à l'appel, mais ne désespérons pas d'en revoir; il en revient tous les jours.

A. V.

ANNECY. — Un lâcher de pigeons appartenant aux Sociétés colombophiles de la Loire, a été effectué au Champ de Mars le 27 août dernier par les soins dévoués de la *Colombe Annecienne*, à 6 h. 25. M. Bachet, son sympathique président, a donné le signal du lâcher et ces gracieux messagers ont pris sans hésiter leur vol dans la direction de l'ouest.

SPORTS NAUTIQUES

ROWING

A propos des Championnats de France.

Tous ceux qui s'intéressent au sport de l'aviron, ont pu lire dans le journal officiel du rowing « l'Aviron » de mardi 22 août, le compte rendu des championnats de France à Boulogne-sur-Mer. Toutes les courses ont été parfaites de correction et aucun incident n'est venu gâter cette superbe journée, toute à l'honneur de la Société organisatrice et de l'éminent président de la Fédération Française, M. Maréchal.

Les fédérations régionales qui n'ont pas envoyé leurs champions, doivent sincèrement regretter de n'avoir pas contribué au succès de cette belle journée. Qu'elles ne regrettent rien, car, nous qui avons assisté à ce grand steeple à travers des bouées et des arches de ponts, nous avons été bien déçus et, si nous remercions bien sincèrement l'*Emulation Nautique Boulonnaise* de sa charmante réception, nous blâmons fortement celui qui aurait dû être l'organisateur de cette journée.

Les championnats annoncés toute l'année, devaient se courir sur un parcours de 2,000 mètres *en ligne droite*. Arrivés à Boulogne, les équipiers doivent se mettre en ligne sur un champ de courses en zig-zag, hérissé d'obstacles et où les barreaux des sociétés locales étaient seuls capables de pouvoir bien mener une équipe à travers les bouées et les arches des ponts. Aussi, sur six courses, cinq réclamations se sont produites : telle équipe n'avait pas suivi le parcours assigné ; telle autre avait viré une bouée à babord au lieu de la virer à tribord ; telle autre, enfin, avait gêné un concurrent. Le jury trouve bon de faire recommencer une course sans raison plausible et n'admet pas les réclamations dans une autre. Nous avons bien lu dans le compte rendu, qu'un incident survenu dans la course à 8, classait *moralement* première l'équipe arrivée seconde ; dans la course à 4, le chroniqueur regrettait bien qu'une équipe supérieure n'ait pas vu ses efforts couronnés de succès ! Mais à qui la faute ? Au barreur ! Eh ! bien, nous, nous accusons M. Maréchal, que sa haute compétence a placé à la tête de la *Fédération Française* et qui, pour une fois, n'a pas été à la hauteur de sa tâche. Il devrait cependant se montrer digne de la confiance des Fédérations, s'occuper plus sérieusement de la défense de nos intérêts et ne pas rechercher dans des querelles de clocher la récompense de ses états de services. Le rowing français eût été certainement mieux représenté aux championnats d'Europe, et les palettes bleu, blanc, rouge se seraient peut-être classées plus honorablement dans les courses où nos voisins ont triomphé facilement.

Nous espérons qu'à l'avenir, de tels incidents ne se reproduiront pas et que M. Maréchal saura choisir pour nos championnats, un champ de courses où rien ne sera livré au hasard et où la plus forte équipe devra nécessairement triompher.

Cercle de l'Aviron

Championnat de Natation. — Le Cercle de l'Aviron fera courir dimanche prochain 3 septembre, ses championnats de Natation. Le concours aura lieu à 4 heures à la baignade militaire de l'Île-Roy.

1° Championnat de souffle. — Départ plongeant. Le plus grand parcours en ligne droite sans reparaître à la surface.

2° Championnat débutant. — Réservé aux Sociétaires ayant appris à nager pendant la saison.

Départ à la corde. Parcours 50 mètres en ligne droite. Nage libre.

3° Championnat de vitesse. — Départ à la corde. Parcours 100 mètres en ligne droite. Nage libre.

4° Championnat de fond. — Départ libre (corde ou plongeon). Parcours 400 mètres en ligne droite. Nage libre.

Clôture des inscriptions le samedi soir, 2 septembre à 10 h. Tirage des numéros avant chaque départ.

Les départs se donneront à la corde en aval de la baignade militaire.

Observation. — Les champions de la course de vitesse, qui sera considérée comme la grande course de championnat du Cercle de l'Aviron, ne pourront prendre part à cette course les années suivantes. Ils formeront une série spéciale et courront entre eux une épreuve dite course des champions.

Championnats de bicyclette et de Motocycle. — Le dimanche, 10 septembre, seront courus les championnats de bicyclette et de Motocycle du Cercle de l'Aviron.

Départ du garage du Cercle, quai de Cuire, 7, pour les Motocycles à 7 h. du matin et pour les bicyclettes à 7 h. 1/2 ; les Motocycles vireront Belleville, les bicyclettes Anse.

Clôture des inscriptions le samedi 9 septembre, à 10 heures du soir.

38° Championnat de la Seine

Voici l'avant-programme des courses qui auront lieu, le dimanche 24 septembre, à 2 heures, dans le bassin d'Asnières sur une distance de 1.800 m. environ en ligne droite, sous le règlement de la Fédération des Sociétés Françaises d'Aviron.

1° 38° Championnat de la Seine. Construction libre, entrée, 20 francs. Ouvert aux rameurs amateurs de tous pays, membres d'une société reconnue et invitée.

2° Prix de l'Avenir. — Construction libre. — Entrée 20 fr. Ouvert aux rameurs amateurs de tous pays, membres d'une société reconnue et invitée, n'ayant pas gagné trois premiers prix en couple avant le 1^{er} janvier 1899.

3° Prix du premier pas. — Construction libre. — Entrée 10 fr. Ouvert aux rameurs amateurs de tous pays, membres d'une société reconnue et invitée, n'ayant jamais gagné un premier prix en skiff.

4° Prix des Vétérans. — Construction libre. — Ouvert aux rameurs amateurs de tous pays, membres d'une société reconnue et invitée, nés avant le 1^{er} janvier 1860. — La date de naissance est obligatoire sur la lettre d'engagement.

5° Prix des Chauffeurs. — Bateau de 6 m. 50 maximum avec moteur à pétrole de 2 HP 1/2 maximum. Course ouverte : entrée 5 fr. non remboursable. Parcours 5.000 m. 2 virages.

Les prix consisteront en objets d'art. La moitié de l'entrée sera remboursée à tous les rameurs effectuant le parcours ou ayant déclaré forfait avant le vendredi 22 septembre minuit.

Les inscriptions accompagnées du montant de l'entrée devront être adressées au secrétaire, M. A. Albert, 61, rue d'Hautville avant le 18 septembre midi. Dans la course des vétérans, la date de naissance est obligatoire.

NATATION

Lyon-Sport commencera prochainement la publication d'un ouvrage d'un réel intérêt sportif ayant pour titre : **LA NATATION, Baigneurs et Nageurs.**

Ce travail très documenté, dû à la plume de notre collaborateur, A. Poulailhon, comprendra, outre l'histoire de l'art natatoire jusqu'à nos jours, des renseignements d'une très grande utilité pour les amateurs de la nage et pour toutes les sociétés sportives, nautiques, etc.

LES JOUTES

Joutes Parisiennes.

Après avoir expliqué le fonctionnement des joutes lyonnaises dans notre région, et telles qu'elles se pratiquent dans le Midi de la France, il nous restait à faire connaître la méthode parisienne. *La Vie au Grand Air* nous en fournit l'occasion en publiant une étude très intéressante sur ce sujet. Cette étude complète heureusement les notes antérieurement prises sur le vif et dont nous voulons faire profiter nos lecteurs.

La joute parisienne ne ressemble que de loin à la joute lyon-

SOCIÉTÉ CIVILE
DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE

VALS CHARMEUSE

(Ardèche). Siège social avec directeur : 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement. Eau de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin.

Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit : Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite est : **Goûtez, comparez et jugez.** — Dépôt : Chez tous les dépositaires d'eaux.

naise ; les embarcations sont peintes de même, l'une en rouge l'autre en bleu. Les jouteurs se divisent également en deux équipes, portant la ceinture à ces couleurs. Quand ils défilent en ville, ils sont costumés de blanc, portent les bateaux et les lances, précédés des arbitres de la joute ; les anciens champions sont revêtus de leurs écharpes d'honneur.

Les bateaux sont des sortes de *bachots* à fond plat, dont la poupe est presque aussi effilée que la proue. Cette dernière, qui a très peu de *relevaison* comme on dit en termes de *futiers* (constructeurs de bateaux), ressemble — toutes proportions gardées — à une machoire de brochet. Toutefois, la poupe (la *culatte*, disent nos marinières), quoique avec la même *relevaison*, est sensiblement moins allongée et arrondie à son extrémité que la proue (l'avant). Ce n'est ni un bateau de course ni un bateau de promenade. C'est simplement, sous une autre forme, le *barcot* de nos riverains de Rhône moins haut de bandes, et pouvant être manœuvré presque aussi commodément au recul qu'en avançant.

Sur cette poupe, en partie pontée, est placée une petite estrade, qu'on nomme le *trinquet*, élevée d'environ 30 centimètres au-dessus du bordage ; c'est là que se tient le jouteur. Les dimensions restreintes de cette plate-forme, évasée à l'arrière au point d'avoir juste la place pour y mettre le pied, démontre que la force n'est pas l'unique facteur ; qu'au contraire, l'habileté, la tactique, la question d'équilibre et le sang-froid entrent également en jeu.

Pour avoir raison d'un adversaire, il ne s'agit pas uniquement de le jeter à l'eau ; il faut également lui faire perdre toute assurance par des feintes adroites, de manière à provoquer un faux mouvement décidant les arbitres à mettre l'adversaire hors de combat : un pied hors du *trinquet* par exemple.

Les lances, ordinairement appareillées comme pour les joutes lyonnaises, ont environ 2 m. 50 de longueur et 8 centimètres de diamètre. Leur extrémité est munie d'un tampon, ayant la forme d'un pommeau, dont le copieux rembourrage amortit les coups d'une façon sensible. Ces lances que les jouteurs nomment « *embollados* », ont beaucoup de ressemblance avec celles des jouteurs du midi, à la différence toutefois qu'elles sont manœuvrées des deux mains, comme dans l'exercice du « bâton ».

Au moment de l'action, les lutteurs sont légèrement fendus, et, en guise de plastron, ils se placent un bourrelet d'étoffe sous la chemise. Les forts jouteurs arrivent à rompre des lances, mais, très souvent, le coup de tampon n'arrive pas à destination.

Pendant les exercices, chaque barque est conduite par deux rameurs, tenant chacun deux avirons, et pilotée par un godilleur qui commande la manœuvre. Les barques tiennent leur gauche, et, lorsqu'elles sont sur le point de se croiser, les rameurs laissent tomber leurs avirons ; n'ayant plus que la force de l'élan donné, les embarcations sont arrêtées, quelquefois, sans que l'un des adversaires soit tombé. Alors le coup est nul. Il en est de même quand les deux *trinquets* ont dépassé la ligne verticale des bateaux.

On voit, par cette légère description, que les joutes parisiennes ne sont pas aussi sérieuses que les joutes lyonnaises, et, au rebours des marinières du Rhône, qui ne pratiquent ce sport qu'avec le plus grand désintéressement, et à qui il semblerait que l'on ferait injure, si on leur offrait des prix en espèces, ceux qui s'adonnent aux joutes parisiennes, dit notre confrère, forment un singulier mélange d'amateurs et de professionnels ; la dose d'amateurisme varie suivant les individus ; mais on en trouve bien peu qui ne laissent passer le bout de l'oreille du professionnel. Cela tient à la façon dont les joutes sont organisées.

Les jouteurs se recrutent dans bon nombre de professions. Parmi les plus rudes champions, on trouve un fort de la Halle, comme Rodien ; un couvreur, comme Pierre Mézières ; un cultivateur d'Argenteuil, tel que La Médaille, champion d'une endurance extraordinaire, que l'on a vu tenir bon pendant une

heure et demie de temps, après avoir rompu cinq lances successivement.

Contre ces forts jouteurs, il se fait très souvent des coalitions ; on les épuise peu à peu, en leur opposant une série d'adversaires, de médiocre valeur assurément et qu'ils n'ont pas de peine à jeter à l'eau, mais ils n'en sont pas moins fatigués quand se présente à son tour le meilleur de la bande, qui dans un violent effort, finit cependant par en avoir raison.

Et notre confrère ajoute :

« Les bons jouteurs protestent hautement contre ces manœuvres, dont le but est de faire tomber les prix entre les mains d'une coterie ; ils en arrivent même à se désintéresser de leur sport favori. Nous croyons qu'ils auraient tout à gagner en essayant de réagir contre le mercantilisme qui a gangrené les joutes parisiennes. Un peu plus d'amateurisme, des règlements bien édictés, un groupement et une sélection faites par une société qui ne manquera pas d'avoir le patronage de toutes les municipalités intéressées, voilà, me semble-t-il, le moyen de donner de l'extension à ces intéressants jeux nautiques. »

Nous sommes heureux de constater que la presse est unanime pour considérer la joute comme un vrai sport d'amateur pouvant être réglementé et devant, avant peu, s'implanter définitivement dans toutes les parties de la France où il y a un peu de l'élément liquide. Mais, ce qui met le comble à notre satisfaction, c'est de voir que la presse parisienne elle-même, fait tous ses efforts pour faire adopter la méthode créée par nos marinières du Rhône.

La transformation prochaine du *Lyon-Sport* nous permettra de répondre aux vœux exprimés par un grand nombre de nos Sociétés lyonnaises et régionales, en publiant toutes les propositions qui nous sont adressées ou qui nous parviendront ultérieurement, concernant cet exercice, de façon que nos jouteurs soient dignement représentés aux fêtes nautiques que nous avons annoncées, pour l'année prochaine, à l'occasion de l'Exposition, fêtes pour l'exécution desquelles l'Etat a accordé des sommes relativement considérables.

A. POULAILLON.

Le Roi de l'Agotiau

I

Je suis le roi de l'Agotiau,
Saint Georges est ma capitale.
Mes sujets flânent au bord de l'eau,
Des Etroits à la cathédrale !
Je tiens ma cour au cabaret
Et les ministres que l'on me nomme,
Sont des lascars, sont des cadets,
Qui n'ont tremblé (devant personne) (Bis.)

II

Mes soldats ne sont pas poltrons,
Quand les partis se font la guerre.
Que l'on m'apporte des canons,
Tous ces canons-là sont des verres !
Le feu commence et les clairons,
Sous forme de bouteilles pleines
Sont embouchés par des lurons
Qui sont doués (de longue haleine). (Bis.)

III

La loi est de pure équité,
Les magistrats pleins d'indulgence,
Me laissent en pleine liberté
Chanter, flâner, faire bombance.
Je n'ai gendarmes, ni prison.
Ce luxe je le laisse à d'autres,
Tout le long du quai Fulchiron
On y voit que (de bons apôtres) ! (Bis.)

Les anciens jouteurs de Saint-Georges et de la Quarantaine. — Cette société a donné dimanche dernier son assemblée générale pour le renouvellement de son bureau et le règlement des comptes des fêtes des 13 et 15 août. MM. Pain, président ; Bouvard, trésorier, et Dousse, secrétaire, ont été réélus à l'unanimité.

L'assemblée décide d'ores et déjà deux fêtes nautiques pour l'année prochaine ; vote la somme de cent francs en faveur de

la Tutélaire du 5^e arrondissement et dix livrets de 5 fr. pour les enfants de l'école municipale du quai Fulchiron.

Erratum. — Par suite d'une erreur typographique, nous avons donné, dans notre précédent article, le nom de M. Perrin au président de cette société, au lieu de celui de M. Pain. Nos lecteurs ont, du reste, fait eux-mêmes la rectification; le dévoué président de cette belle société est suffisamment connu pour ne pas être confondu avec un nom qu'il ne nous est jamais venu à l'idée d'écrire. A. P.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL, 26, rue Saint-Joseph, LYON.**



CYCLISME

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Le Criterium de l'U. V. F.

Bien qu'au moment où nous mettons sous presse les engagements ne soient pas clos pour la réunion de demain, au Vélodrome du Parc de la Tête-d'Or, le lot de coureurs déjà engagés par le criterium de l'Union Velocipédique de France nous promet des courses sensationnelles. Indépendamment de l'engagement de tous les coureurs yonnais, Altin, Richard, Meunier, Gigoux, la direction a reçu, entre autres, ceux de Teyor, de St-Etienne; Mille, d'Orange; Champon, de St-Geoire, etc.

Les courses inter-clubs-landems et de 25 kil. amateurs ne seront pas moins intéressantes; parmi les engagés nous pouvons citer Néron, Antonio, Marion, Velay, Daru, Minet, Bérard, Lapierre, Cély, Legros, etc.

La direction du Vélodrome nous informe qu'une réduction de 50 0/0, aux loges sera faite aux porteurs du *Lyon-Sport* du 2 septembre.

Une indiscretion. — On nous assure qu'une grande fête sportive serait organisée avant la fin de la saison, par un des plus sympathiques représentants des maisons de cycles à Lyon, au profit d'une bonne œuvre. Le directeur du Vélodrome Municipal, M. Guelpa, prèssenti à ce sujet, mettrait son vélodrome à la disposition des organisateurs. Cette fête réunirait les différentes fédérations et les diverses catégories de coureurs, et aurait un éclat sans précédent. Nous donnerons prochainement de plus amples renseignements sur cette réunion que nous avons tenu à annoncer sans plus tarder.

U. V. F.

(SECTION DU RHONE.)

Jeudi 7 septembre, à 9 heures au siège, café Morel, place Bellecour, réunion du personnel consulaire du Rhône, des présidents et membres du bureau des Clubs affiliés et des unionistes pour la distribution des Objets d'arts des courses du 6 août;

Championnet de fond U. V. F., 100 k. et Brevet militaire. — C'est le 10 septembre sur la route officielle de Lyon à Moresstel et retour que la section du Rhône va faire courir (pour la dernière fois de cette année), à l'occasion du départ des jeunes soldats pour le service, son épreuve de 100 k. pour l'obtention

du « Brevet » de Vélocipédiste Militaire. Ce « Brevet » sert en effet au classement des hommes qui seront appelés à faire partie des *nouvelles Compagnies de Cyclistes militaires*, et nous engageons vivement les jeunes gens à prendre part à cette épreuve, qui est faite également en vue du « Championnat » de fond du Rhône. De jolis prix en objets d'Art et médaille seront distribués aux premiers arrivants faisant partie de l'U. V. F. ou d'une Société affiliée, puis en plus de l'objet d'art (valeur cent francs) si le record est battu qui sera remis au premier arrivant amateur, il lui sera décerné l'écharpe tricolore avec le titre de champion de fond du Rhône. Les douze premiers Unionistes et affiliés sont déjà assurés d'avoir un prix en plus du « Brevet » et du « Livret militaire » qui leur sont délivrés *gratuitement* pourvu que le parcours ait été effectué en moins de six heures. Cette épreuve de 100 k. est ouverte à tous les Cyclistes sans distinction de Sociétés, ainsi qu'aux *indépendants* par conséquent l'U. V. F. ne demande pas de licence.

Le personnel consulaire du Rhône engage vivement les membres affiliés à prendre part à cette dernière course à seule fin de se faire chronométrer officiellement par l'U. V. F., et de même les Unionistes.

Les inscriptions (un franc) sont reçues, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, chez le chef consul de l'U. V. F. — Ci-dessous les détails et l'itinéraire de la course:

Les militaires prenant part à cette épreuve et courant en uniforme seront exempts du droit d'inscription.

Les temps seront pris par le chronométrateur officiel de l'U. V. F.

Voici l'itinéraire et les contrôles:

Départ. — Le départ sera donné à 6 h. précises, route de Crémieu, 123, au poteau de l'U. V. F.

Les coureurs devront être présents à 5 h. 1/2, pour signer les feuilles et y recevoir leur brassard: on n'attend pas les retardataires, il ne se fait qu'un départ.

L'itinéraire de la course est de Lyon (route de Crémieu) à Moresstel et retour.

Contrôle. — Chaque coureur devra signer la feuille de contrôle au départ, puis, à l'aller comme au retour, les coureurs devront remettre à Crémieu (contrôle à l'hôtel Bouillet), un ticket qui portera leur n° de brassard et, en cas de perte des tickets, le coureur devra dire son numéro. Au virage de Moresstel, les coureurs devront descendre de machine et signer la feuille de contrôle. Tout coureur qui n'aura pas signé au virage de Moresstel, sera « disqualifié ».

Entraînement. — L'entraînement par voitures automobiles est défendu sous peine de « disqualification »; seuls le tri à pétrole et les Bollée (sans coupe-vent) sont autorisés ainsi que les machines actionnées par la force humaine.

MM. les maires des communes traversées sont avisés du passage des coureurs, et il est recommandé à ces derniers de prendre des précautions dans la traversée des villages.

FÉDÉRATION DU HAUT-RHONE

Championnat-tandems. — Ce championnat s'est couru le dimanche, 20 août, sur la route Chambéry-Albertville; le virage se faisait à Saint-Pierre.

Sur sept équipes engagées, une seule s'est présentée, celle de Néron et Brunier, du Cyclophile Lyonnais.

Le départ lui est donné à 7 heures précises par M. Garnier président du Vélo-Club de Chambéry.

Après un accident de pneumatique qui a obligé l'équipe lyonnaise à marcher pendant un certain temps sur la jante et ensuite à changer de landem, celle-ci effectue le parcours en 1 h. 19 m. 40 secondes.

Grâce à sa volonté, le Cyclophile Lyonnais est détenteur pour l'année 1899-1900, de tous les championnats de la F. H.-R.

Nous sommes bien sûrs que les vainqueurs auraient préféré une victoire plus disputée. Nous ne les en félicitons pas moins.

Cyclophile Lyonnais

Voici les résultats du championnat qui s'est couru dimanche, 27 août, sur la route Lyon-Moresstel et retour (100 kilomètres).

LA PHÉBUS est LA REINE des **Bicyclettes, LE PHÉBUS** est LE ROI des **Motocycles**

M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

La route était mauvaise sur la plus grande partie du parcours et les chutes ont été multiples.

Berthéas fils (junior) est arrivé 1^{er} en 3 h. 04, et a été proclamé champion.

Après une chute terrible, à Pont-Chérucy (aller), après avoir perdu 15 à 20 minutes à réparer, il est remonté en machine et, quoique blessé assez sérieusement, il a parcouru encore 76 kilomètres et s'est classé néanmoins 1^{er} en 3 h. 04.

2^e Rioufol (champion vétéran), qui a fait une chute sérieuse à Trept (parcours en 3 h. 21).

La route de Trept (dans le village même) était encombrée de 2 machines à battre le blé, entre lesquelles une botte de paille avait été placée volontairement (?) Je dis volontairement et il sera donné une suite à l'affaire.

3^e Rochel (junior) en 3 h. 31 (tombé aussi).

4^e Serve (senior), qui n'a accompli le parcours qu'en 3 h. 55, mais après des chutes et trois changements de machine.

Il est probable que, sans les accidents qui lui sont arrivés, Berthéas aurait fait le parcours en 2 h. 40 environ (sa vitesse à l'entraînement et dans les premiers kilomètres étant de 38 kilom. à l'heure).

Le départ a été donné par M. Berthéas père à 6 h. 44 du matin.

A l'arrivée, étaient présents : MM. Terrasse, président ; Berthéas, vice-président ; Rohmer, Maurillon, Burdin, Paul Terrasse fils, Katz, etc.

Commissaire au virage de Passins-Morestel, Clerf et Gagnaire

Union Vélocipédique Lyonnaise.

Le conseil d'administration de l'U. V. L. organise, pour le dimanche, 10 septembre courant, sa grande fête champêtre annuelle, sur Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère), en l'honneur de ses membres honoraires.

Nous nous souvenons encore de celle de l'année dernière, à Montluel et nous n'aurions garde d'omettre celle en organisation.

Le nom seul de la ville de Saint-Symphorien est un gage de succès, car on ne peut rêver un but de promenade ou d'excursion plus attrayant. Ses belles promenades si ombragées, son beau parc orné d'arbres séculaires sont connus. Ils entourent l'hôtel du Louvre, dont les honneurs seront faits aux membres et invités de l'U. V. L., par le fin gourmet, M. Gonin qui, lui aussi, se mettant de la fête, se promet d'inaugurer la nouvelle installation de son hôtel.

Mais les organisateurs ayant à tâche de faire toujours mieux, ont élaboré un gracieux programme où chacun aura sa part de distraction, toutes les attractions y étant réunies : courses de bicyclettes, concours de boules, de tir, de manille ; tombola offerte gracieusement aux dames, concours de musique, grande sauterie, etc., etc.

Heureux les invités de cette fête champêtre, car le titre du programme a bien été choisi. Elle est offerte à tous ceux qui voudront passer une journée agréable.

Nous souhaitons que le soleil se mêle, lui aussi, de la fête ; ce sera alors une réussite complète.

Excursionnist Sporting-Club.

Dimanche dernier, cette société donnait sa troisième fête champêtre sur Saint-Genis-d'Aoste. Dire combien a été charmante cette journée où n'a cessé de régner la plus franche cordialité serait superflu.

Le départ était fixé pour 8 heures, à la gare de l'Est où de nombreux amis et invités avaient répondu à l'appel de cette vaillante société. A l'arrivée à Saint-Genis, l'apéritif offert par la société au café Héritier, puis l'on se dirige à l'hôtel du Clos, où un banquet des plus confortable nous est servi.

Nous avons remarqué parmi les invités : M. Joseph, président d'honneur ; M. et Mme Descours, M. et Mme Grassier, etc.

Après un toast porté par le président, en l'honneur des invités, nous avons le plaisir d'applaudir Mlle d'Arville, des Folies Dramatiques de Paris ; Mlles Anna Roche et Jeannie, des Salons

Lyonnais ; MM. Charles, Martin, César, Garel et notre charmant comique Bazille. Nos félicitations à MM. Guillerd et Michallet, les organisateurs de cette charmante sortie.

VICHY. — Courses vélocipédiques. — Comme les deux précédentes, cette journée sportive a obtenu un succès considérable.

Dès une heure, les tribunes sont complètement envahies par une foule élégante qui applaudit à tout rompre les vainqueurs.

Voici les résultats de cette importante journée :

1^{re} Course. — **Prix Cassignard** (internationale-handicap bicyclettes), 100 francs au premier ; 50 francs au second ; 30 francs au troisième et 20 francs au quatrième.

1. Vanoni, de Paris ; 2. Bonnevie, de Paris ; 3. Moussier, de Moulins et 4. Chevalier, de Moulins.

2^e Course. — **Prix du Cercle international.** — Grande course de fond de 100 kilomètres avec entraîneurs. 700 francs au premier, 300 francs au second, 200 fr. au troisième et une indemnité de 100 francs aux quatrième, cinquième et sixième.

Cette course a été sans contredit la plus intéressante de toutes les courses vélocipédiques de cette année, et nous pensons être de l'avis de la majorité des spectateurs de cette course en disant que si le public est resté aux tribunes d'un bout à l'autre de cette superbe épreuve, c'était moins pour encourager les coureurs que pour admirer les tandems à pétrole qui, pour la première fois se mettaient en piste à Vichy.

Voici les résultats de cette course :

Au départ, Marius Thé, de Marseille, prend la tête et couvre les 10 premiers kilomètres en 12' 35", mais il est bientôt rattrapé par Digeon, de Paris, qui passe premier au vingtième kilomètre, après avoir mis 25' 09" 3/5 pour faire ce parcours. Au trentième kilomètre, Digeon est encore en tête avec 39' 12" 3/5 ; au quarantième kilomètre, Marius Thé, qui s'était laissé gagner un tour par son concurrent Digeon, rattrape celui-ci et passe premier au poteau, après avoir mis 53' 38" 3/5 pour faire ce parcours.

A partir de ce moment, Marius Thé prend la tête et la conserve jusqu'à la fin de la course gagnant plusieurs tours sur ses concurrents et couvrant les distances comme suit :

50 k. en 1 h. 05' 50", 60 k. en 1 h. 19' 24", 70 k. en 1 h. 39' 51", 80 k. en 1 h. 50' 24", 90 k. en 2 h. 04' 46", 100 h. en 2 h. 20' 35".

Le deuxième est Digeon qui fournit une très belle course malgré les 12 tours de retard sur Marius Thé.

Fossier, de Paris, arrive troisième avec 5 tours de retard sur Digeon et la course se termine par l'arrivée de Chevalier, de Moulins ; de Sannier, de Roanne et de Fargeot, de Roanne.

VIENNE (Isère). — Dimanche dernier, 27, à l'occasion de la fête de Vienne, ont eu lieu des courses de bicyclettes.

1^o Course de lenteur, gagnée par Brunet avec une grande facilité ;

2^o Course de vitesse (12 kilomètres). — 1. Denolly, en 20" ; 2. Vessière, en 20' 30" ; 3. Odet, 4. Brunet.

Le manque de concurrents dans ces deux courses, a ôté un peu de l'attrait habituel. Il aurait fallu que les courses fussent fixées plus longtemps à l'avance, et nous aurions vu, comme les années précédentes, des courses intéressantes, réunissant de nombreux et bons coureurs.

MONTÉLIMAR. — Le tour du monde à tandem. — Nous avons eu le plaisir d'avoir en notre ville, les tandémistes Fontana-Rieter.

Ces messieurs partis de Florence pour accomplir le tour du monde sur la machine double, ont passé deux jours en notre ville, où les cyclistes Montiliens leur ont réservé l'accueil le plus empressé.

Ils ont donné au siège de la société Montélimar-Vélo, une soirée sportive où il nous a été donné d'entendre la voix très sympathique de M. Ch. Reiter, dans une conférence sur le but du voyage. Après une très belle passe d'arme avec un caporal du 22^e de ligne, M. Fontana, le recordman bien connu et qui

jouit d'une notoriété certaine dans le sport vélocipédique, nous a montré sa force athlétique et a montré que le sport cycliste s'alliait fort bien aux autres sports.

Ces messieurs partent de bon matin pour continuer leur long voyage, objet d'un important pari, et espèrent être à Lyon, samedi. Ils comptent sur l'appui des sociétés vélocipédiques pour mener à bien leur entreprise. André BAS RIDE.

VALENCE. — **Valence-Vélo** a fixé au dimanche, 3 septembre, la date de son championnat de demi-fond, 50 kil. Voici le trajet : Valence (abattoir) Livron, Loriol, Le Pouzin, Lavoulte, Valence.

L'arrivée aura lieu au siège social du Club, Vve Frasson, place de la République.

Nous relevons parmi les nombreux partants, les noms de Jacquin, Tutier, Imbert, Moze, l'outsider Durand, Changeat Anthon, etc.

Tous s'entraînent ferme, qui sur route, qui sur piste, de façon à être là dimanche.

Voici les résultats des courses de Tain (Drôme) : 1. Navette, 2. Espagne, 3. Changeat.

A Saint-Fortunat courses également : Brunel 1, Imbert 2, 3. Bouchet, de Marseille.

Imbert a fait une jolie course, ayant eu une crevaison et un changement de machine et arrivant peu de temps après le premier malgré ses incidents de course.

C'est Bouchet qui lui servira d'entraîneur dans le championnat de dimanche; Bouchet est un coureur qui nous vient de la Cannebière.

Espagne et Friol ont couru un match, dimanche matin sur le parcours de Tain-Valence-Tain. Bien servi par un tandem monté par l'un de ses frères et un autre coureur, Friol s'est assuré à l'arrivée quelques longueurs sur Espagne, surpris par leur démarrage.

Prochainement Valence-Vélo effectuera une sortie à Romans.

GRENOBLE. — **Union cycliste grenobloise.** — Enorme succès, sans précédent, sur notre fameuse piste de l'Esplanade. Bot a couvert les 50 kilom. en 1 heure 17', résultat splendide vu le mauvais état de la piste avec ces virages si dangereux.

A 7 heures a lieu le signal du départ, 8 concurrents sont en ligne.

Au 3^e tour Bot, entraîné par Brulet, démarre subitement emmenant avec lui le peloton qui s'égrène peu à peu. Au 5^e tour, on entend alors teuf-teuf : c'est Ravel avec son motocycle qui emmène Bot à une allure infernale; ils avalent les virages avec une maestria superbe et, peu à peu, doublent et redoublent le peloton. De véritables ovations sont faites à chaque passage devant le jury. Bot marche ainsi que son moto, à une allure mécanique admirable; les tours sont faits en 58" et 59", 775 m.; les 10 kilom. en 15' 18"; les 25 kilom. en 35' 44"; les 40 kilom. en 57' 11"; les 50 kilom. en 1 h. 17' avec 5 tours avance.

Véritable valse de records.

Il y a lieu de féliciter tout particulièrement le 1^{er} arrivant qui, jusqu'à ce jour, n'avait eu que la guigne pour lui, véritable recordman de pelles, et nous souhaitons vivement que l'on nous offre souvent un spectacle de courses semblables, véritablement intéressantes, avec entraîneurs mécaniques.

Bot montait une bicyclette Phébus et Ravel un moto Phébus.

URIAGE. — La seconde réunion de courses d'Uriage n'a pas été très brillante et a été marquée par la chute du coureur grenoblois Berthier. Voici les résultats :

1^o **Course départementale, 1^{re} série.** — 1. Berthier, 2. Deuil, à 2 longueurs; 3. Agnès. — 2^e série: 1. Ferrand, 2. Chassigneux, 3. Galles.

Finale. — 1. Deuil, 2. Ferrand, à une longueur; 3. Galles.

Deuil mène le train. Au dernier tour, chute des 6 coureurs; 3 se relèvent et finissent dans l'ordre ci-dessus. Quand à Ber-

thier, il s'est fait d'assez fortes blessures au nez et à la cuisse.

2^o **Internationale.** — 1. Bordigoni, 2. Navette, 3. Menier, 4. Clavel.

Train d'enfer mené par Clavel qui, avec Menier, tentent deux fois de s'échapper. Au dernier virage, Bordigoni et Navette sont en tête et Bordigoni, à l'emballage, prend sans peine une longueur à Navette.

Course locale. — Course réservée aux coureurs de Grenoble non classés dans la départementale. — 1. Chassigneux, 2. Agnès, 3. Vernet.

Course d'amateurs. — 1. Girard, 2. le Prince, 3. Ritti.

Course de primes, 5 fr. tous les 2 tours. — 1^{re} prime, Ferrand, 2. Clavel, 3. Chassigneux, 4. Chassigneux.

Prime finale. — 1. Clavel, 2. Deuil, 3. Chassigneux.

MOREZ (Jura). — Les courses organisées par le *Vélo-Club Morézien*, ont été courues, il y a quinze jours, par un beau temps et devant un nombreux public.

Fond internationale, 54 kil. — 1. Carmantrand, 2. Grenier, 3. Augier, 4. Ostorero, 5. Calame, 6. Morel, 7. Bontemps, 8. Ch. Lacroix, 9. Capelle.

Primes. — Grenier et Augier.

Vitesse internationale, finale 1.500 m. — 1. Paquette, 2. Montfort, 3. Morel, 4. Calame.

Enfants. — 1^{re} série : Lançon, Morel, Jacquemin; 2^e série : Picard, Lizon, Romand.

Locale. — Carmantrand, Grenier, Morel, Ch. Lacroix.

Consolation. — Bounot, Bontemps, Nigg.

CYCLES CASTOLDI

Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898

CYCLISTES! Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR

32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON



AUTOMOBICISME

Nouveaux Concours

Tandis que les accumulateurs accumulés dans les caves de l'Automobile-Club de France continuent à être soumis aux plus dures épreuves, l'on s'occupe déjà du Concours des poids lourds qui, pour la troisième fois, va se tenir du 5 au 11 octobre.

Les épreuves se feront, comme précédemment, sur deux itinéraires rayonnant autour de Versailles et le rapport établira le prix de revient des divers véhicules.

Seront admis au concours :

1^o Les véhicules pouvant porter en sus de leurs conducteurs au moins dix voyageurs avec 30 kilos de bagages (soit 100 kilos par place offerte).

2^o Les véhicules à marchandises transportant au minimum une tonne dans les mêmes conditions.

3^o Les véhicules mixtes établis en vue du transport simultané des voyageurs et des marchandises avec un minimum de poids transporté de 1.000 kilos.

La commission établira des catégories suivant les voitures engagées.

Tous ces véhicules devront être munis d'un appareil enregistreur de vitesse agréé par la commission de l'Automobile-Club de France.

Le nombre des véhicules n'est pas limité, mais chaque constructeur ne pourra présenter plusieurs véhicules du même type et de dimensions similaires.

Chaque véhicule engagé paiera une entrée de 200 francs jusqu'au 31 août 1899, et une entrée double à partir de cette date. La liste des engagements sera close le 25 septembre à minuit.

Chaque constructeur devra remettre avant le 25 septembre une photographie et un schéma des véhicules engagés par lui et en indiquant le prix de vente.

Les concurrents feront parvenir en temps utile à Versailles et autres lieux, dans les locaux désignés par le comité de l'Automobile-Club de France, les approvisionnements dont ils auront besoin pour effectuer la totalité des épreuves de ce concours.

Automobile-Club Dauphinois

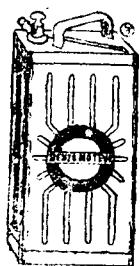
Cette nouvelle société a définitivement adopté le titre de : *Automobile-Club Dauphinois* et a composé son comité de la manière suivante : *Président*, M. le docteur Pégout ; *Vice-président*, M. Emile Duchemin ; *Secrétaire général*, M. George Faure ; *Secrétaire adjoint*, M. Paul Viallet ; *Trésorier*, M. Benjamin Clerc ; *Archiviste*, M. Victor Férotin ; *Administrateurs*, MM. Delamarche, Joya et Billaud.

Espérons, et la présence de M. Duchemin nous en est un sûr garant, que l'O. C. D. nous donnera bientôt signe de vie et de prospérité.

Quadricycle. — 2 places état de neuf moteur Dion et Bouton, roues 65, accessoires compris. Prix 1,500 fr., s'adresser à M. Barriol, 310, cours Lafayette.

OCCASION. — **Automobile Bollée**, 2 places, état de neuf, dernier perfect., 4 chev., pneus 80 partout, access. 12, 24, 36 kil. **Prix : 2.200.** — Th. Joncy, à Charentay (Rhône).

OCCASION. — 1800 fr. — **Bollée 3 Chev^x deux places**, Accélérateur-Retardateur. Frein Lemoine. Brûleur à pression Longuemare. — Bon état. — A vendre pour cause achat de grande voiture. S'adresser à M. Alph. Eldin, 21 Place Bellecour, Lyon.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE
Marque FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
 POUR
Moteurs et Automobiles

Courses à pied et Athlétisme

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

Championnat de Natation. — Les championnats de natation du Sud-Est auront lieu, comme les années précédentes, le dimanche 10 septembre, à 9 h. 1/2 du matin, sur la Saône aux Iles Roy, en amont de Collonges.

1^o **Championnat de vitesse : 100 mètres.**

2^o **Championnat de fond : 300 mètres.**

Les inscriptions doivent parvenir, accompagnées d'un droit d'engagement de 0 fr. 50 par épreuve au *Lyon-Sport*, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville avant le jeudi 7 septembre.

La Société *Football-Club-Régates Lyonnaises* sera chargée d'assurer le service d'ordre et de sauvetage.

Le Président : J. BURNICHON.

♣ **Séance du Comité.** — Tous les délégués du Comité du S. E. de l'U. S. F. S. A. sont instamment priés d'assister à la réunion du Comité qui aura lieu lundi prochain, 4 septembre, à 9 h. très précises du soir, au siège, café Gaidon. Ordre du jour : 1^o Championnats de Natation ; 2^o Organisation intérieure ; 3^o Questions diverses.

Football-Club-Régates Lyonnaises

♣ MM. Les membres du Club désirant jouer le cricket demain dimanche sont invités à se trouver au terrain, pelouse du Grand-Camp, à 7 heures du matin.

Séance du Comité. — MM. les membres du Comité sont priés d'assister à la séance qui aura lieu mercredi prochain à 9 h. précises au siège, Café Gruber.

Athlétic Club de Lyon

(Siège social : Taverne St-Hubert.)

Assemblée générale du 21 août 1899. — La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Héritier. Lecture est donnée d'une lettre de M. Meiffre, professeur d'escrime. La section d'escrime est ainsi composée : MM. Chanas, Phalanchet, Mazenod, Bertin, Vincent, Giat, Clapot, Charavet aîné. Comme les années précédentes, les cours reprendront le premier mercredi de septembre, c'est-à-dire le 6 courant à 8 heures 1/2 du soir.

La commission de Foot-ball pour 1899-1900 est ainsi formée : MM. Peillon, Condamin, Chanas, Fechet, Bertin. Cette commission se réunira jeudi 31 août, café Bellecour. M. Héritier convoque les membres du Conseil à la réunion du 26 août. La séance est levée à 10 heures 1/2.

Séance du Conseil du 26 août 1899. — La séance est ouverte à 9 heures. Sont présents : MM. Andréani, Fechet, Peillon, Chanas, Phalanchet, Bertin. Absents excusés : MM. Héritier et Condamin. Lecture est donnée des lettres de MM. Vincent et Demaille demandant l'annulation de leur suspension (accordée).

L'admission de M. Barbier présenté par MM. Andréani et Berlin est prononcée.

MM. Phalanchet et Andréani sont chargés de faire activer l'aménagement du terrain. Le trésorier est invité à faire rentrer le plus promptement possible les cotisations en retard. Le secrétaire est chargé de répondre à la lettre de M. Meiffre.

Après l'exposition de diverses questions courantes, la séance est levée à 11 heures. *Le Secrétaire, ANDRÉANI*

Match Moissonnier contre Drevon et Ducelier.

Demain dimanche, à 8 heures 1/2, se courra au Vélodrome Tête-d'Or, un match sur 10 kilomètres entre M. Moissonnier, du Racing-Club-Lyon, et MM. Drevon et Ducelier, du Philégic ; ceux-ci effectueront chacun la moitié du parcours.

Ce match sera chronométré par MM. Tharin et Delorme, et se fera sans entraîneurs.

Philégic-Club Lyonnais

Les championnats ainsi qu'il avait été annoncé ont été courus dimanche dernier, au Vélodrome de la Tête-d'Or, et ont été pour le P. C. L. l'occasion d'une réunion très intéressante.

Voici les résultats des épreuves qui se sont succédées rapidement et dans l'ordre.

90 mètres juniors. — 1. Raymond ; 2. Bourgey, temps, 12". Belle défense de Bourgey qui arrive à une poitrine, mais qui bat après le temps de Raymond.

100 mètres finale. — 1. Quézel ; 2. Ducelier, temps, 12" 2/5, gagné de deux mètres.

400 mètres. — 1. Mage ; 2. Quézel ; temps, 1' 4".

Belle course de Mage qui, parti assez vite, soutient son allure et gagne de 5 mètres.

1.500 mètres. — 1. Ducelier; 2. Tharin; temps, 5' 1" 2/5.
Course superbe ou Ducelier dans un beau style, bat Tharin sur le poteau.

800 mètres. — 1. Tharin; 2. Faure; temps, 2' 30".
Faure, parti trop vite se laisse au deuxième tour passer par Tharin qui le bat de 3 mètres. Mage abandonne.

5.000 mètres. — 1. Ducelier; 2. Tharin; temps, 18' 58" 4/3.
Plusieurs coureurs se présentent au départ, mais après quatre tous de piste abandonnent la course qui continue avec Ducelier et Tharin qui ralentit bientôt et s'arrête tout à fait. Ducelier finit donc seul et sans se presser.

Saut à la perche. — 1. Bourgey, 2 m. 05; 2. Ducelier, 1 m. 95.

Saut en longueur. — 1. Bourgey, 4 m, 75; 2. Mage, 4 m. 60.

Saut en hauteur. — 1^{er} Tharin, 1 m. 25; 2^e Raymond, 1 m. 20.
Les courses terminées, coureurs et invités se sont rendus sous les frais ombrages du café de la Grotte et là, dans une petite allocution très applaudie, M. Ducelier a remercié les personnes présentes et, en particulier, MM. L. Dayet, le nouveau sympathique président d'honneur; Martelat, président du S. L. et Deck, des V. A. C. d'avoir bien voulu nous honorer de leur présence. M. Ducelier termine en levant son verre à la prospérité du P. C. L.

Séance du 30 août. — La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Ducelier.

Courses à pied. — Le P. C. L. organise, pour le 17 août, avec le concours des Vrais Amis de Charbonnières, une grande course pédestre handicap de 8 kil. 500 sur route, réservée à ses membres et qui s'annonce comme devant avoir un gros succès.

Football. — Les équipes ci-dessous sont priées de se présenter demain, dimanche, à 2 heures, café de la Grotte, au Grand-Camp, afin de jouer une partie d'entraînement avec le R. C. L.

Ont été désignés pour faire partie de cette équipe :

MM. Morénas, Ducelier, Bourgey, Qmézel, Mage, Tharin, Clapot, Gilibert, Mialot, Drevon, Bertrand, Raymond, Faure P., Marly, Boursier, Dayet, Court.

Cotisations. — Les sociétaires qui sont en retard de plus de deux mois seront, s'ils ne paient pas mercredi prochain, 6 août, au plus tard, définitivement rayés de la Société.

DIJON. — Etoile Rouge Dijonnaise. — Cette société athlétique, ne devant pas réunir plus de 20 membres et se disposant à pratiquer, cette saison, le foot ball Rugby, vient de demander son affiliation de l'U. S. F. S. A. Nous ne tarderons pas à voir sur les champs de foot ball de la région les couleurs de cette société : maillot blanc et vert avec étoile rouge sur le côté gauche. Tous nos souhaits à ce nouveau club dont nous avons déjà eu à parler d'ailleurs, en rendant compte des courses à pied qu'il a organisées cet été même.

Nous recevons la lettre suivante que nous nous faisons un de voirde publier, suivant les habitudes d'impartialité de notre journal.

Monsieur le Directeur,

Dijon, le 29 août 1899.

Je lis, ce jour, dans le *Lyon-Sport* un petit entrefilet sur un défi adressé au Racing-Club bourguignon, par l'Union Sportive dijonnaise.

Permettez-moi, je vous prie, une petite observation. C'est, du reste, la première fois que j'adresse une réponse à un journal, car notre devise au Racing est de bien faire et de laisser braire.

Ainsi donc un Club a peur parce qu'il décline l'honneur d'une rencontre avec un autre club ? Et surtout, lorsque celui-ci a été vainqueur toute la saison et pas plus loin que le 20 août, dans 25 kilom. avec entraînement et dans la course du challenge, 50 kilom. Eh bien ! franchement, il faut avoir une fameuse dose d'aplomb pour faire insérer semblable chose dans un journal.

Autre chose : je remarque depuis un certain temps, que les articles de votre correspondant sont un peu trop partiaux. Il avantage considérablement les succès de la société dont il fait partie pour diminuer chaque fois ceux d'un club rival, lequel cependant ne demande qu'à faire du bon sport et vivre en paix avec tout le monde.

De même qu'il diminue les défaites de sa Société, il exagère à plaisir celles des autres clubs.

Allons, M. le correspondant, un peu plus d'impartialité.

Le Président

E. LACHAT

Voici, du reste, comment un journal indépendant, le *Bien-Public*, rendait compte de la rencontre dont il s'agit.

Le Challenge du Sud-Est, qui comprenait 50 kilom. sans entraîneurs et qui devait se courir entre les Clubs de Lyon et de Dijon, s'est couru entre une équipe du Racing-Club-Bourguignon et une de l'Union Sportive. Disons de suite que c'est l'équipe du Racing qui est sortie victorieuse par 10 points à 27 pour l'Union-Sportive. Certes, la lutte eût été plus intéressante sans l'abstention des lyonnais. Cependant il est bon d'ajouter que le Racing avait beaucoup de chances, si on considère ses dernières performances (puisqu'il a été vainqueur toute la saison).

En tous cas, attendons-nous à une lutte passionnante le 10 septembre pour les 55 kilom. ; les vaincus d'hier voudront essayer de prendre leur revanche.

Voici les résultats : 1. Mairet, R. C. B., 1 h. 27 minut s; 2. Degaut, R.-C.-B.; 3. Sirugue, R.-C.-B., 4. Voisin, U. S. D.; 5. Védérine, R.-C.-B.; très belle arrivée des 5 coureurs tous ensemble; 6. Guillemain, U. S. D.; 7. Leriche, R.-C.-B.; 8. Robinet, U.-S.-D.; Fritz, du Racing, a fait une chute violente; nous souhaitons une prompte guérison au jeune coureur qui marchait admirablement.

Après les courses, M. Lachat, président du Racing, a vivement complimenté son équipe du nouveau succès.

Club Pédestre Lyonnais.

(76, rue Vendôme, café de la Nouvelle Mairie.)

S'associant au désir exprimé par bon nombre de coureurs, le C. P. L. vient de reporter du 2 au 17 septembre, sa course pédestre handicap sur route, qui aura lieu sur le parcours de Lyon à Vernaison, soit 10 kilomètres d'une magnifique route qui longe continuellement le Rhône. Le départ sera donné à la Mulatière, restaurant du Barrage, en face la Mairie; l'arrivée se fera sur la place de Vernaison. La distance de cette épreuve étant relativement courte et, d'autre part, la course étant handicap, ce qui donne à chacun une chance de se classer honorablement, permet d'escompter une belle lutte pour les premières places et, par cela même, cette course doit obtenir un grand succès. Une commission vient d'être nommée parmi les membres du C. P. L., qui s'occupera de tous les détails d'organisation de la fête et a déjà élaboré l'avant-programme que voici : le matin, à 9 heures, départ de la course handicap; à midi, à Vernaison, banquet au cours duquel se fera la distribution des prix de la course handicap; l'après-midi, courses de vitesses et divers jeux tels que : course en arrière, course decerceaux, course à trois jambes, etc., c'est-à-dire du sport gai. Le soir, feu d'artifice et retour à Lyon par le dernier train. Comme on le voit ce sera une charmante journée que passeront nos coureurs à Vernaison et qui permettra de resserrer encore plus les liens d'amitié qui unissent nos diverses sociétés professionnelles lyonnaises.

D'autre part pour ne pas avoir de protestations au sujet des rendements du handicap, voici ce qu'a décidé la commission sportive du C. P. L.; cette course étant réservée aux coureurs faisant partie d'une des sociétés affiliées à la Fédération des Sociétés athlétiques de France, chaque société ayant des coureurs engagés dans cette épreuve recevra dès la clôture des inscriptions, c'est-à-dire le 13 septembre, par l'intermédiaire de son secrétaire, la liste complète des engagés dont elle sera priée de faire les handicaps selon ses vues. Cela fait le secrétaire du C. P. L. se chargera de faire reprendre le samedi, 16, au plus tard, les feuilles remises aux sociétés et se basant sur les handicaps fait par chaque société et, sur ses vues personnelles, la commission sportive jugera en dernier ressort. Les handicaps officiels seront affichés le dimanche, au départ, une heure avant la course. Les prix sont toujours fixés comme suit : 25, 15, 10, 5 et objets d'art, de plus, prime de 5 francs au meilleur temps du parcours. Rappelons que les engagements, fixés à 1 fr. par coureur, seront reçus tous les samedis, au siège du C. P. L., café de la Nouvelle Mairie, 76, rue Vendôme. V. B.

Stade Lyonnais.

(Quai des Célestins 1, café de la Patrie)

Réunion du 19 août — La séance est ouverte sous la présidence de M. Martelat. Les demandes d'admission de MM. Duret Contain et Faure sont acceptées. M. Collombet, trésorier, rend

compte de l'état de la caisse à ce jour. La distribution des prix pour les championnats est fixée au mercredi 23 octobre.

Les inscriptions sont reçues pour les championnats.

Dimanche, 20 août, le Stade Lyonnais faisait courir ses championnats annuels au vélodrome de la Tête-d'Or par un temps splendide. Voici les résultats des diverses épreuves.

100 mètres plat. — 1^{re} série. — 1^{er} Janin 2^e Lapérouse, 3^e Faure. — 2^e série. 1^{er} Bouvier, 2^e Contain. — *Finale.* 1^{er} Bouvier (champion); 2^e Janin, 3^e Lapérouse; temps: 12 secondes 1/5.

400 mètres plat. — 1^{er} Lapérouse, 2^e Bouvier, 3^e Janin, 4^e Faure, 5^e Contain. Lapérouse gagne Bouvier d'un mètre au poteau, temps: 1 minute, 1 seconde.

1 heure course pédestre. — 1^{er} Faure 14 kil. 620 (champion); 2^e Lapérouse 14 kil. 380; 3^e Janin. Au départ Faure s'assure un tour d'avance et finit la course avec Lapérouse.

2,000 mètres. — Bicyclettes championnat de vitesse. 1^{er} Pellagaud (champion); 2^e Bollud, 3^e Florent jeune du S. L.; gagné facilement d'une longueur.

25 kilomètres bicyclettes avec entraîneurs: 1^{er} Bollud, 2^e Florent jeune.

Au départ Bollud, muni de nombreux entraîneurs, prend un tour à Florent jeune et à Pellagaud; ce dernier, sans entraîneurs, abandonne au huitième tour et Bollud finit la course avec Florent jeune.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional: **H. CHANEL, 26, rue Saint-Joseph, LYON.**

ALPINISME



Carnet Alpin --- Eté 1899

Le nombre considérable des grandes excursions effectuées récemment nous force à limiter l'énumération que nous pourrions en donner. Nous citerons les plus marquantes.

A l'occasion des fêtes du 14 juillet, la section lyonnaise du C. A. F. avait organisé une course collective au col du Géant (Italie, 3.362^m) qui a merveilleusement réussi. La course, ainsi que nous le fait savoir un compte rendu de la *Revue Alpine*, avait réuni 21 adhérents, membres de la section lyonnaise (dont une dame; quinze guides ou porteurs, sous la direction de Greffier, de Bonneval-sur-Arc et de Laurent Croux, de Courmayeur, accompagnaient la caravane, ce qui formait un total de trente-six personnes. Nous ne croyons pas, dit M. Regaud, dans son compte rendu, que jamais caravane ait franchi le Col du Géant en nombre aussi considérable.... Malgré ce nombre important d'alpinistes pour une course réputée souvent difficile en petite caravane, le programme, tel qu'il était conçu, a été exécuté de point en point, sans difficultés. Partie de Courmayeur à 7 heures du matin, le 15 juillet, la caravane déjeunait au pavillon du Mont-Frétyet, de là, montait en 3 heures 1/2 au refuge, hôtel Torino. Le temps était très beau, le coucher du soleil fut magnifique. Le lendemain, sept cordées furent formées au Col du Géant et se déroulèrent longuement sur la neige. Les séracs, en partie comblés par la neige de l'hiver, furent franchis en trois quarts d'heure. Pas la moindre chute, pas la plus légère glissade, ni la plus petite égratignure, durant toute la course. Lentement, sagement, la caravane, partie à 4 heures 30 du matin du refuge-hôtel, arrivait à 9 heures 15^m, à l'hôtel du Montenvers. Devant le succès remporté par cette course, la section lyonnaise du C. A. F. a organisé pour les 13, 14 et 15 août, une excursion pour Zermatt, le col Saint-Théodule et le Breithorn (4.171^m). Nous en parlerons prochainement et nous ne doutons pas que ladite course n'ait été, elle aussi, accomplie dans d'excellentes conditions.

Reprenons l'énumération des diverses ascensions effectuées. En Dauphiné: dans le massif du Pelvoux, l'ascension, le 15 juillet, du col Emile Pic, par sept Marseillais et, le 11 courant, le passage du col de la Temple et l'ascension du pic Coolidge par un Grenoblois, accompagné des frères Rodier.

Dans le massif de l'Oisans: le 27 juillet, le 30 juillet et le 5 août, l'ascension de la Grande Meije ou pic Occidental (3.987^m); le 17 juillet, la montée de la Barre des Ecrins (4.103^m) et le 3 août — les Gaspard servant de guides: le 11 juillet et le 14 juillet, l'ascension de la Grande Ruine (3.754^m) et le 4 août, le passage du col du Chardon (3.136^m) par un détachement d'officiers et chasseurs.

Dans le massif de Belledonne, nous citerons principalement, le 6 août, la traversée des trois pics et, le même jour, l'ascension du Grand Replomb (2.548^m); enfin, dans le massif des Rousses, le 16 juillet et le 31 juillet, la course collective du Rocher-Club, avec l'ascension du pic sud des Grandes Rousses, autrement dit Pic Bayle (3.473^m).

Dans les Alpes de Savoie, quelques belles ascensions aussi à mentionner. Le 20 août, l'ascension de la Tournette par des touristes avertis, vaillamment entraînés par MM. Sarlin et Hugues, deux intrépides de la montagne, et, le 19 juillet, l'ascension du Grand-Charmoz (3.489^m) par M. F. Regaud, de la section lyonnaise du Club Alpin, accompagné de Blanc, dit le Greffier, de Bonneval-sur-Arc, qui accomplissait, trois jours après, avec d'autres personnes, la belle escalade de la Dent du Requin (3.419^m). Il est actuellement question d'un projet de chemin de fer au Mont-Blanc, dont nous comptons entretenir nos lecteurs quand nous nous trouverons suffisamment pourvus d'informations.

ALBERT D..., *membre du C. A. F.*



ESCRIME

L'Épée de Roland.

Cette jeune Société d'escrime de Villeurbanne, fondée depuis un an seulement, a pris part les 13-15 août, à Grenoble, au Concours de la Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est.

Ce concours est le premier auquel participe la Société et elle y a remporté un succès des plus méritoire comme on peut en juger: Premier prix couronné d'escrime, premier prix d'ensemble à l'épée, avec félicitations du jury.

De plus, le général Marchand, commandant la 27^e division d'infanterie, a adressé ses félicitations personnelles au président de la Société, pour la bonne exécution des exercices d'ensemble.

Nous espérons que cette Société ne s'arrêtera pas en si bon chemin et qu'elle fera prendre un nouvel essor à ce sport qui est, malheureusement, très peu pratiqué.

GYMNASTIQUE



Fête Cantonale Genevoise.

Genève, *Eaux-Vives*, 30-31 juillet 1899.

Après l'exécution de la série des préliminaires, repos pour le souper que nous engloutissons en cinq sec. A 8 heures retour sur le terrain pour assister à la fête de nuit, qui dépasse en éclat, en variété d'exercices, ce que nous avons vu jusqu'à ce jour.

Les sections suisses sont brillantes, l'une d'elles produit une série d'exercices avec un cercle tantôt tenu, tantôt à l'appui et sur lequel sont groupés des gyms en planche, en équilibre etc.,

L'*Indépendance de Clermont* présente une série avec massues, très correcte cette production, mais peu difficile. La *Sentinelle* nous régale des mouvements avec flambeaux, la fin de la série agrémentée d'un feu d'artifice a son petit succès habituel, mais au commencement ce que l'ami Pêchin ronflait!! pensez donc, on lui donne pour enflammer ses flambeaux de l'essence qui n'allume pas! de l'essence à la graisse quoi!

La *Gauloise* présente, elle, une belle série de tableaux en

trois étages, avec plateaux tournants. Le *Grutti* et la *Mort de Vinkelried*, salués par l'hymne Suisse, ont un succès fou; également, les Légions pour lesquelles la musique joue Sambre et-Meuse en l'absence de la Marseillaise. Nos gyms français ont en somme, un joli succès. Le clou de la soirée a été, sans contredit, les poses de *Pro Patria* de Genève, sept gyms, pas plus, les exécutaient. Mais quelle correction, quel brio dans les poses, entrées et sorties, rythmées par l'air de la marche des Petits Pierrots. C'était ni plus ni moins splendide.

En nous retirant nous entendons chanter la Marseillaise dans un coin de la cantine qui paraît fort animée, ma foi, ce sont les gyms de la société des Eaux-Vives qui offrent une coupe d'argent à la *Gauloise de Lyon*, cette dernière, à son tour, offre une palme de même métal au Président de la société eauvivienne le si dévoué Pouzet. Discours et toasts de MM. Gignoux, président de la fête, Pouzet, de Genève et Damon de Lyon sont chaudement applaudis et longuement... arrosés, la coupe en contient des litres de vins blanc!!!

Lund 31 juillet. — Dès 6 heures les concours artistiques et de lutte recommencent, nous rencontrons l'ami Schaan de Saint-Etienne qui a loupé son concours et qui marronne un peu. A 10 heures, nous allons voir le concours : de natation *Ami Poulailhon*, flanqué une bonne fessée aux gyms lyonnais, pas un ne s'est présenté à cette épreuve... ils savent donc tous lire maintenant, les gones !!

A midi nous sommes de retour à l'emplacement des fêtes pour le banquet, entre temps, nous sommes allés au cimetière de Chatelaine, avec nos amis de la *Gauloise de Lyon*, qui ont porté un superbe bouquet tricolore au monument des morts de 1870-71. Délicate et pieuse pensée qui honore ces jeunes gens et dont nous les félicitons cordialement.

Je dis qu'à midi nous sommes au banquet, et nous y sommes bien je vous en réponds. Il y a là des mâchoires et des fourchettes solides, citer Ducommun, Bornand, Bourgeois qui sont nos proches voisins me semble suffisamment indiquer qu'on se *boyaude*... ferme, quelle bosse mes amis! j'en transpire encore!

Mais la paix se fait un peu au coup de canon annonçant que la parole est au major de table Desgros, fonctions qui chez lui sont synonymes d'esprit et de franche gaieté, il porte la parole au camarade Gignoux député, président de cette savante organisation, qui dans son toast n'oublie personne; il y a salué les gyms français en termes éloquentes et gracieux. Merci pour notre pays et pour nos gyms, camarade Gignoux! M. Lachenal, conseiller fédéral, ancien président de la Confédération fait, lui aussi, un discours d'une éloquence rare, les applaudissements dont l'ont souligné à maintes reprises les convives, le lui ont bien prouvé. Ensuite discours de M. Didier président du Conseil d'Etat, Mussard maire des Eaux-Vives, Lamunière, Faron, Staville, capitaine Pignet, Fages, Damon etc.

Notre camarade Damon invité à prendre la parole, comme délégué de la Fédération des Gymnastes du Sud-Est et comme gymnaste français, s'est fait applaudir consciencieusement lorsque, dans son toast à la Suisse il parle des grands exemples de bonne organisation et de belle gymnastique que les gyms français viennent chercher chez elle.

Parlant de ces beaux concours au simultanément, M. Damon se plaît à rendre hommage à la société *La Sentinelle de Lyon* qui, la première dans la région lyonnaise, a entrepris de pratiquer ce travail si intéressant et dont les résultats sont si féconds dans l'éducation de gymnaste. Le discours de notre camarade a été salué d'une vigoureuse Marseillaise, entendue debout par les 400 convives présents. Il est trois heures, repos, choppes et éventails ont seuls la parole maintenant.

A quatre heures, les nombreux spectateurs prennent place dans les tribunes et autour de l'enceinte réservée. Après quelques minutes d'attente, les demoiselles d'honneur, en toilettes blanches, portant en sautoir les couleurs genevoises, prennent place sur l'estrade construite le matin même devant les tribunes, au centre. En face, l'Union instrumentale fait entendre ses meilleurs morceaux.

Immédiatement après, arrivent les gymnastes suisses, les massueurs sur l'épaule. En musique, ils répètent, salués par les chaleureux applaudissements des spectateurs, les exercices de la veille. Leurs mouvements, bien meilleurs qu'hier, sont terminés et, à la suite de quelques contre-marches, fort bien exécutées, ils forment le carré devant la tribune d'honneur, pendant que les drapeaux de chaque société prennent place un peu en arrière.

M. Gignoux tient, avant que commence la cérémonie de la distribution des prix, à féliciter, au nom du comité, les gymnastes pour leur correction et leur tenue irréprochables. Au nom de la population des Eaux-Vives, qui a été fière de donner l'hospitalité à tous ces jeunes gens, merci et bravo! Les gymnastes ont tenu haut et ferme le drapeau de leur pays. L'orateur rappelle que le drapeau de la société cantonale, le drapeau des gyms doit être un symbole d'union. Il termine en remerciant le président de la commission technique, M. Desponds, et en lui remettant, au nom du comité, une coupe.

Des braves sans fin soulignent cette courte harangue. L'hymne national est joué par la fanfare.

M. Desponds donne ensuite lecture du rapport du jury, lequel se déclare satisfait en tous points. Il y a progrès sur toute la ligne.

Après quoi, il est procédé à la distribution des récompenses.

A chaque appel — pour les prix de sections, — les drapeaux des sociétés couronnées viennent s'incliner devant la tribune officielle, et une demoiselle d'honneur se lève pour accrocher à la hampe, le trophée bien mérité.

Nous applaudissons fortement aux couronnes françaises, *La Sentinelle de Lyon* a une couronne de laurier; *La Gauloise de Vaise*, *l'Indépendante de Clermont* et *La Vaillante de Lunel*, chacune une couronne de chêne, le prix de section, en outre de la couronne, consiste en une coupe d'argent qui est un véritable bijou artistique.

La distribution aux sections est terminée. C'est le tour aux prix individuels. Sous les braves répétés et enthousiastes, les lauréats viennent incliner le genou devant une jeune fille qui, gracieusement, leur coiffe de la couronne de laurier. Il est près de six heures lorsque cette cérémonie prend fin. La plupart des sociétés étrangères se mettent en rang de quatre et se dirigent du côté de Cornavin, pendant que la foule s'écoule, se remémorant ce qu'elle a vu et ne cachant pas son admiration.

La soirée. — C'est la dernière de cette belle fête, qui restera comme un souvenir inoubliable dans le cœur de tous ceux qui y ont assisté. Le soleil n'a pas cessé de prodiguer ses plus chauds baisers durant ces trois journées d'allégresse, et a contribué pour sa large part au succès du concours. Cela est vrai! Mais, avez-vous réfléchi, ami lecteur, à toutes les difficultés qui se dressent lorsqu'il s'agit de pareilles organisations? Et nous devons le dire hautement, le comité de la fête cantonale de gymnastique a été à la hauteur de sa tâche. Tout a admirablement bien réussi. Pas d'anicroches. Le programme a été suivi de point en point, les diverses commissions ont fonctionné sans à coups, sans incidents.

La fête de nuit, ce dernier numéro du programme a été aussi belle que la précédente, et la danse qui l'a clôturée n'a pas été un des plaisirs moindres de nos gyms qui, à minuit, ont entendu, avec beaucoup de regret, sonner la dernière heure de la fête cantonale.

Et, maintenant que chaque gym a regagné ses pénates, les uns après de nombreux et longs voyages au ballon captif (*demandez à Poitevin de Lunel*) et de plus ou moins graves accrocs avec la douane, il reste à chacun un souvenir inoubliable de la fête des Eaux-Vives et des remerciements cordiaux à adresser aux organisateurs.

Faisons donc ces derniers aussi chauds et aussi vibrants que nous le pourrons, et de toute la force de nos poumons, crions: Bravo et vive la Suisse, qu'elle vive!

J. MENASTE.

Touristes Lyonnais.

Ordre de Service. — Section Centrale. — Dimanche 3. — Marche manœuvre d'une demi-journée. Départ à 6 h. 1/2 du matin. Réunion au siège.

Dimanche 10. — Manœuvre au fort Lamothe. Départ du groupe de la rue Chaponay à 7 h.

Dimanche 17. — Tir au stand des Tireurs du Rhône.

Dimanche 24. — Même ordre que pour le 10.

Section de Saint-Clair-Caluire. — Dimanche 3. — Concours de gymnastique de St-Rambert. Les ordres seront affichés au siège, à dater du 1^{er}.

Dimanche 17. — Tir au stand des Tireurs du Rhône pour les Sociétaires de 17 à 21 ans. Départ à midi 1/2 du siège.

Dimanche 24. — Sortie d'une demi-journée. Départ à 1 h. précise, la localité sera indiquée par voie d'affiches au siège.

Section de Tarare. — Une excursion à Yzeron aura lieu le premier ou second dimanche de septembre.

SAINT-RAMBERT-ILE-BARBE. — Nous rappelons à nos lecteurs que la belle fête gymnique de demain est assurée d'un succès sans précédent.

Une organisation parfaite, un concours de sociétés sans précédent, un site admirable, tout se prête à la réussite du concours et nous en félicitons la Société *La Patrie* dont les efforts méritaient un aussi heureux résultat.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

Célibataire, 30 ans, sortant du 13^e bataillon de chasseurs, cherche place de garçon de magasin, bureau, jolie écriture. Bonnes références. Ecrire où s'adresser chez M. Chabrolin, 12, rue des Fantasques, à Lyon.

Occupation accessoire convenant à employés de commerce, **Agents pour la publicité** sont demandés dans les différentes villes de la région. Intérêt sérieux. Ecrire A. Z., 31-

Jeune homme, 18 ans, actif et ancien employé d'administration, demande emploi dans bureau ou magasin. — Ecrire au *Lyon-Sport*, M. O., 26.

Ex-industriel, 36 ans, sérieux, très actif, bonnes références. sollicite emploi, placier, magasinier, expéditeur, bureaucrate dans même maison; pourrait surveiller les soins et entretien des chevaux et de leur matériel. S'adresser au *Lyon-Sport*, J. D.

François MARCLET

LYON — 2, Place Kléber, 2, — LYON

Cabinet de 11 heures à midi et de 6 heures à 7 heures du soir

Défenseur devant les Tribunaux. — Recouvrements. — Contentieux civil et commercial. — Poursuites et défenses devant les Tribunaux. — Dépôt de bilans. — Représentation aux faillites. — Préparation de concordats. — Rédaction de tous actes sous seing privé. — Consultation affaires civiles et commerciales.

Cycles et Motocycles Vialette

P. VIALETTE

MÉCANICIEN-CONSTRUCTEUR

322, Avenue de Saxe — LYON — 24 bis, Rue Bouchardy

Réparations de tous systèmes — Pièces finies et brutes
Accessoires — Achat, échange et fourniture de pneumatiques de tous systèmes

Motocycles De DION & BOUTON

Nouveau Modèle, moteur 1 cheval 3/4 à prix réduits

AU CHEVAL DE BRONZE

Lyon-Bellecour

Statues — Bibelots — Cristaux montés
Objets d'Art — Maroquinerie
Cannes — Cravaches — Ombrelles
Éventails — Bijoux, etc.

LIQUIDATION POUR CESSATION DE COMMERCE

Derniers jours de vente — Nouveaux rabais

AGENCEMENTS A VENDRE

EXCURSIONS, VILLÉGIATURES, BAINS DE MER

Hôtels Recommandés

GRAND HOTEL DU MONT-PILAT Station climatérique de premier ordre, à 1.260 m. d'altitude, commune de Pélussin (Loire). Panorama unique sur les Alpes et sur la vallée du Rhône. Vastes forêts de sapins, Prix modérés, arrangements pour familles et suivant séjour, à partir de 7 francs. **Voiture** (ou service) par Cravanay ou Grand-Croix.

HOTEL PENSION BELLE-VUE à DRAILLANT (Cursinge) (Hte. Savoie), 650 m. alt., à 30 min. gare de Perrignier, près de Bons St-Didier et Thonon-les-Bains-Belle vue sur le lac de Genève et le Jura. Bois châtaigniers et sapins. Prix modérés. Arrangements pour familles. Voitures à volonté. Chambre de bains.

TERMINUS-HOTEL P. L. M. à BRIANÇON, altitude 1.206 m. (Htes-Alpes). — La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a ouvert à la gare même de Briançon, un grand et bel hôtel dénommé : **Terminus Hôtel P. L. M.**, réunissant tout le confortable que l'on peut désirer.

Prix des chambres. — Services et éclairage électrique compris — Chambres à un lit, 5 fr. avec cabinet de toilette, 3 fr. 50, 3 fr. et 2 fr. 50. Chambre à deux lits, 6 fr.

MAISONS RECOMMANDÉES

B. CATIN, 78, rue Tronchet, à l'entresol, boîte dans l'allée, **rhabilleur**. Se rend à domicile sur demande.

DIVERS. — Roche, Bandagiste, 39, Cours de la Liberté, (Bandages ordinaires et spéciaux. — Hernies — Ceintures — Bas — Varices, etc.)

GUÉRIN, rhabilleur, anciennement, 1, rue d'Aubigny, actuellement rue Bellecombe, 67, au rez-de-chaussée (arrêt des tramways des Cordeliers à deux minutes). — Sur demande, se rend à domicile.

Bicyclettes montées en pièces détachées de 1^{res} Marques

LES MEILLEURES

J. B. DUNLOP, EADIE, WESWOOD, PERFECTA, B. S. A., BRILLANT

H. MEILHAC

180, avenue de Saxe, LYON

ÉCHANGES — RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES ET ACCESSOIRES

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & C^{ie}, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.